



Diplôme d'Université Trail Running

**La pratique du Trail-Running, un levier de
développement local pour les territoires ?**

Exemple de la réalisation d'un plan trail départemental

**Présenté par
Mathilde BERTET**

**Sous la direction de
Axel PITTET**

Promotion 2023

REMERCIEMENTS

A notre équipe pédagogique,
Caroline, Laure, Axel, Samuel,
Un grand merci pour votre accueil, vos sourires, et pour toute l'expertise et la convivialité que vous avez su apporter au DU Trail-Running.

A mon directeur de mémoire,
Axel,
Merci pour tes enseignements.
Merci d'avoir accepté de juger mon travail, merci de l'intérêt porté à mon sujet.
Merci de ta bienveillance et de ta gentillesse.
Merci pour ta disponibilité, ton suivi, tes conseils, tes « sauces secrètes » et tes nombreuses citations.
Ce fut un réel plaisir de travailler avec toi !

A mes camarades de promo,
Merci pour votre bonne humeur, et pour ces quelques semaines partagées.

A mes colocs « du bonheur »,
Merci pour cette belle aventure.
Merci pour tous ces fous-rires et ces bons moments partagés.
Rendez-vous en Ardèche...

A mon « grand » coach à la casquette,
François,
Merci pour ta passion du sport, ta bienveillance.
Merci pour toutes ces heures d'entraînement.
Merci pour m'avoir conseillé cette super formation.

Aux sportifs et sportives qui ont accepté de répondre à mon enquête, merci.

A mon sportif,
MERCY !
A tous nos projets, sportifs mais surtout personnels...

RESUME

Le Trail est une pratique de passionnés aux multiples enjeux. Le besoin grandissant d'espace a accéléré son développement. Le marché connaît un véritable essor avec des retombées et bénéfices directes pour les territoires.

Les aménagements dédiés, type stations et parcours trail, se développent de façon exponentielle et à différentes échelles dans beaucoup de territoires. Ils représentent un nouveau filon pour le développement touristique et pour répondre aux attentes d'une clientèle trail.

Le « système trail » s'inscrit dans un modèle économique où tous acteurs qu'ils soient publics privés ou associatifs jouent un rôle fondamental.

A partir de l'exemple d'un projet de plan trail, ce travail a consisté à mettre en lumière les éléments qui jouent un rôle dans la structuration d'une pratique sportive comme pilier du développement du territoire et de son attractivité.

Pour y parvenir, un questionnaire « Trail et Territoire(s) a été proposé pour analyser les attentes d'une clientèle « trail ». Une étude de benchmark des espaces et des stations de trail existants, ainsi qu'un travail de diagnostic sont venus compléter l'analyse des résultats de l'enquête « pratiquants ». Ils ont ainsi permis de dégager des pistes à explorer, et de formuler des recommandations pour concevoir et mettre en œuvre un plan trail comme outil de soutien de la pratique et de développement du territoire.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
RESUME.....	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1 : L'ESSOR DE LA PRATIQUE.....	8
1. Tendances et enjeux du Trail-running	8
1.1. Le trail : kesako ?	8
1.2. Une évolution de la pratique du trail	8
2. Une pratique territorialisée	9
2.1. L'action départementale en faveur du développement des sports de nature	9
2.2. Le développement des Stations et Espaces Trail : des aménagements en constante progression	10
3. Benchmark des « bonnes pratiques » en matière de « Stations, Espaces et Parcours » Trail	11
PARTIE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC PREALABLE.....	14
1. L'enquête « Trail et Territoire(s) »	14
1.2. Résultats	14
1.2.1. Les valeurs que véhiculent le trail.....	14
1.2.2. La pratique du trail-running	15
1.2.3. Les parcours trail.....	18
1.2.4. Le portrait sociodémographique des répondants.....	24
2. Analyse.....	25
2.1. PESTEL.....	25
2.2. 5+1 Forces de Porter	27
2.3. SWOT.....	28
PARTIE 3. PROPOSITIONS ET PRECONISATIONS : LA MISE EN OEUVRE DU PLAN TRAIL COMME OUTIL DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	30
1. Le plan trail départemental de Côte d'Or.....	30
1.1 Objectifs	30
1.2. Proposition de modalités d'accompagnement des territoires	30
2. Les parcours permanents de trail.....	32
2.1. Conception de l'offre de parcours	32
2.2. Mise en œuvre et le balisage	32
2.3. Entretien	33
2.4. Gouvernance et acteurs	33
2.5. Plan de communication et promotion.....	33
2.6. Préconisations en matière d'animation	35
3. Destination Trail, développement durable et transition écologique.....	36
4. Difficultés rencontrées et proposition alternative de développement (« Plan B »).....	38
5. Plan de financement d'un Plan Trail à l'échelle du département.....	40
6. Retroplanning - diagramme de Gant	41
CONCLUSION	42

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE	44
TABLE DES FIGURES	46
TABLE DES ANNEXES	47
1. Analyse détaillée des « Stations, Espaces et Parcours » Trail étudiés.....	47
2. L'enquête « Trail et Territoire(s) »	50
3. Carte des sentiers inscrits au PDIPR.....	57

INTRODUCTION

Le trail-running s'est invité dans le langage courant. Depuis les années 2010, l'activité « trail » connaît un développement extrêmement rapide et très populaire qu'il s'agisse de pratiquants à la recherche de nature, de pratiquants plus aguerris ou d'autres évoluant au sein de clubs ou d'associations plus ou moins structurées. Le marché n'a cessé de se développer pour représenter des millions d'euros auxquels s'ajoutent les revenus directs et les retombées économiques et touristiques pour les territoires. En 2022, l'UTMB a généré 23 millions d'euros de retombées directes sur le territoire (18 communes traversées) (*Source : UTMB*).

Mais, le trail, intrinsèquement, n'est pas nouveau, qu'il s'agisse de courir en montagne, courir à la montagne ou lors des jeux qui composaient les fêtes de village quand elles existaient. C'est qui est nouveau, c'est l'évolution qu'ont connu nos pratiques sportives : évolution des modes, des modalités d'engagements, des représentations associées à nos pratiques, médiatisation, développement des réseaux sociaux, technologie... Et puis c'est également l'évolution de la pratique elle-même : segmentation, hybridation, diversification... (O. Bessy). La pandémie récente a accéléré cette transition avec une recherche d'espaces extérieurs et de nature de plus en plus significative. Le trail est une manière de diversifier la course à pied et participe de plus en plus à la structuration des espaces.

La pratique s'inscrit dans un modèle économique où les acteurs publics et privés jouent tous un rôle dans ce système « trail » extrêmement complet et qui ne cesse d'évoluer sous des formes variées, à différentes échelles et dans beaucoup de territoires.

Le sport est une compétence publique partagée entre l'État et les collectivités territoriales. Acteur principal en matière de sports et loisirs de nature, le Conseil Départemental participe à leur développement et veille à mettre à disposition de tous les pratiquants des itinéraires sécurisés aux aménagements de qualité. En Côte d'Or, une aide départementale pour les communes, groupement de communes et Comités Départementaux sportifs souhaitant valoriser les sentiers inscrits au PDIPR a été mise en place. Des vignobles aux forêts, des rivières aux canaux, du bocage aux collines verdoyantes, des plaines maraichères aux falaises, la Côte d'Or, première destination nature entre Paris et Lyon, offre un concentré de paysages et des terrains de jeu variés avec beaucoup d'atouts pour la pratique du Trail-running.

Les aménagements dédiés type station et parcours trail se développent de façon exponentielle dans les milieux urbains et de pleine nature. Ils sont considérés comme des « outils de territoire

réplicables, innovants et dynamiques » (O. Bessy, J. Hillairet et N. Alter), nouveau filon pour promouvoir une activité « 4 saisons » pour diversifier les activités de pleine nature, cibler une clientèle sportive et répondre aux attentes de la clientèle trail.

Le sujet de ce mémoire résulte de mon intérêt pour mon cœur de métier, l'aménagement du territoire, et d'échanges avec plusieurs intervenants rencontrés à l'occasion du module marketing du DU Trail-Running. De ces rencontres et discussions a découlé un questionnaire global sur la pratique du trail-running comme levier de développement local pour les territoires ? A partir de l'exemple de la réalisation d'un plan trail départemental, il s'agira d'analyser et de comprendre comment la structuration de la pratique trail peut permettre de dynamiser des territoires, et non pas uniquement d'un point de vue sportif.

Une première partie proposera un focus sur la pratique du trail, son évolution et ses déclinaisons spatiales et quotidiennes puis s'intéressera qualitativement aux aménagements permanents et à leurs potentialités de développement. Un travail de benchmark sur les meilleures pratiques sera effectué.

Dans une seconde partie, un travail d'analyse diagnostique, préalable au projet de plan trail, sera réalisé et complété par l'analyse des résultats d'une enquête intitulée « Trail et Territoire(s) ».

Enfin, une troisième et dernière partie s'attachera à proposer des préconisations pour mettre en œuvre le plan trail avec l'aménagement de parcours permanents, pour soutenir la pratique et développer l'attractivité des territoires et répondre à la demande croissante pour les activités de pleine nature. Les recommandations porteront sur plusieurs volets comme les modalités d'accompagnement, les collaborations, la gouvernance, et le plan de communication et d'animation à envisager et mettre en place.

PARTIE 1 : L'ESSOR DE LA PRATIQUE

1. Tendances et enjeux du Trail-running

1.1. Le trail : kesako ?

Le trail (terme anglais) signifie littéralement « course à pied sur sentier ». Mais, dans le langage courant, un trail signifie également un évènement.

Il existe néanmoins plusieurs définitions qui ont été proposées durant ces trente dernières années au gré des fédérations délégataires nationales et internationales, des organisateurs d'évènements et des équipementiers.

La FFA (2008) définit le trail uniquement dans le contexte de compétition à partir de deux critères que sont la distance de l'épreuve et le pourcentage de bitume relatif à la distance du parcours. Elle distingue le trail courte distance (<30km), le trail moyenne distance (entre 30 et 80km) et l'ultra-trail (>80km).

Plus tard, l'ITRA (2013) caractérise le trail comme « une compétition pédestre ouverte à tous dans un environnement naturel (montagne, désert, forêt, plaine...). Idéalement mais pas nécessairement, elle se déroule sur un minimum de routes goudronnées (20% maximum) et en semi ou auto-suffisance. Elle doit être correctement balisée et organisée en respect des valeurs sportives : étique, loyauté, solidarité et respect de l'environnement ».

Le sociologue Olivier BESSY propose de faire la synthèse des définitions en qualifiant le trail d'une « marche course qui se déroule en milieu naturel (campagne, forêt, bord de mer, montagne...) sur des chemins non bitumés (< à 20%) mais aussi en milieu urbain, sur des parcours plus ou moins balisés et comportant un dénivelé plus ou moins important, en semi-auto suffisance (2012) ».

1.2. Une évolution de la pratique du trail

Le trail est une nouvelle forme de course à pied contemporaine du milieu des années 1990. Les États-Unis sont le berceau de la discipline avec la distance mythique du 100 miles, comme la mythique Westen States Endurance Trail (161 km, 1974).

La course des Templiers (1995) organisée par Gilles BERTRAND marque l'apparition du trail en France. C'est la première fois que le mot « trail » apparaît dans la dénomination d'une épreuve en semi-autonomie avec peu de ravitaillements.

En 2003, l'organisation de la première édition de l'UTMB est un accélérateur de succès. La popularité médiatique est forte et relayée dans la presse spécialisée malgré les mauvaises conditions météorologiques et le peu de participants ayant rejoint l'arrivée.

Post 2003, le trail connaît un nouvel engouement. Un changement de paradigme s'opère dans les distances et certains coureurs élites deviennent des figures de la discipline. C'est le cas notamment de Dawa Sherpa et de Kilian Jornet. Un cap est franchi. Les marques et les territoires s'intéressent très vite au phénomène et investissent davantage.

La discipline se structure et devient un sport de compétition. Les instances fédérales et les championnats arrivent et l'ITRA apparaît pour objectiver la performance de chacun. Les entraînements et les performances deviennent normés et des outils de suivi se développent.

A la fin des années 2000, le trail arrive à un nouveau stade de son développement entre aventure et découverte. C'est le règne de l'ultra et du toujours plus.

Aujourd'hui, les défis personnels et les valeurs « natures » et éco-humanistes plus raisonnées (l'équilibre, le sens que l'on donne, la mesure, l'authenticité, l'éthique...) (Bessy, 2021) continuent d'exister. Néanmoins la pratique évolue vers une recherche de la performance très marquée par les objectifs, les champions, les événements (similitudes avec l'athlétisme). Le trail se recentre vers une « sportivisation » avec des épreuves plus courtes supports de compétitions et d'affrontements rapides plus classiques.

2. Une pratique territorialisée

2.1. L'action départementale en faveur du développement des sports de nature

Le Ministère en charge des Sports définit les sports nature comme « les activités physiques et sportives dont la pratique s'exerce en milieu naturel, agricole et forestier - terrestre, aquatique ou aérien - aménagé ou non ». Ils sont identifiés dans le code du sport par les lieux de pratique. Le trail apparaît clairement concerné par cette définition et reconnu comme sport de nature terrestre.

L'approche transversale des sports de nature induit une réglementation qui relève de différentes lois, codes et décrets : code du sport, code de l'environnement, code général des collectivités territoriales, code rural, code forestier, code de l'urbanisme, code du tourisme... et qui renvoient à des compétences et des obligations différentes en fonction de l'échelon territorial.

Aussi, en 2000, l'État a confié aux Départements la compétence du développement maîtrisé des sports de nature. Le Département élabore le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade

et de Randonnée (PDIPR) et le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) en partenariat avec le mouvement sportif et les collectivités locales.

Le PDIPR est piloté par le Département de la Côte d'Or. Il a pour objectifs de :

- préserver le patrimoine des sentiers et des chemins ruraux,
- promouvoir la pratique de la randonnée,
- assurer la pérennité des itinéraires,
- garantir la qualité et la sécurité des circuits inscrits.

Le PDESI recense les lieux de pratique des sports de nature. C'est un outil précieux pour impulser et dynamiser les différentes pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel. Il favorise la mise en valeur des paysages et garanti la qualité des sentiers et des sites de pratiques qui sont inscrits : voile, escalade, baignade, itinéraires pédestres, de vélo et VTT, d'équitation (cf. cartographie des sites de pratique en annexe).

Ces plans sont élaborés en concertation avec la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI). Force de proposition, elle est avant tout un lieu de débat pour assurer la conciliation des usages entre les différentes pratiques sportives et la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle compte une cinquantaine de membres répartis en 3 collèges : un collège institutionnel (Etat, collectivités, syndicats mixtes...), un collège de représentants du mouvement sportif et un collège d'usagers où l'on trouve les professionnels des sports de nature, les fédérations de pêche, chasse, protection de la nature et divers organismes liés au tourisme, à la forêt...

2.2. Le développement des Stations et Espaces Trail : des aménagements en constante progression

Conscients de la visibilité que cette pratique peut leur apporter, de plus en plus de territoires se sont saisis ou cherchent à se saisir de cette opportunité. Plusieurs modèles de développement d'aménagements fonctionnels dédiés au trail ont ainsi fait leur apparition ces dernières années, pour dynamiser le développement de l'activité et renforcer l'attractivité territoriale, notamment par rapport à des espaces de montagne en transition. Chaque aménagement regroupe plusieurs départs de parcours appelés spots. Sur certains sites, il est possible de pratiquer d'autres sports comme le VTT, la marche nordique ou la randonnée. La première Station de Trail a été créé en 2011 dans les Alpes à Saint-Pierre de Chartreuse à l'initiative d'un entrepreneur privé, l'équipementier français Benoît Laval et son entreprise Raidlight.

Depuis, trois réseaux nationaux ont vu le jour :

- Stations de Trail (marque déposée du groupe Rossignol > ON PISTE en 2022).

- Espaces de Trail (entreprise Trace de Trail aujourd’hui baptisée SARL YOOMIGO)
- Univers Trail (label rattaché à la FFA)

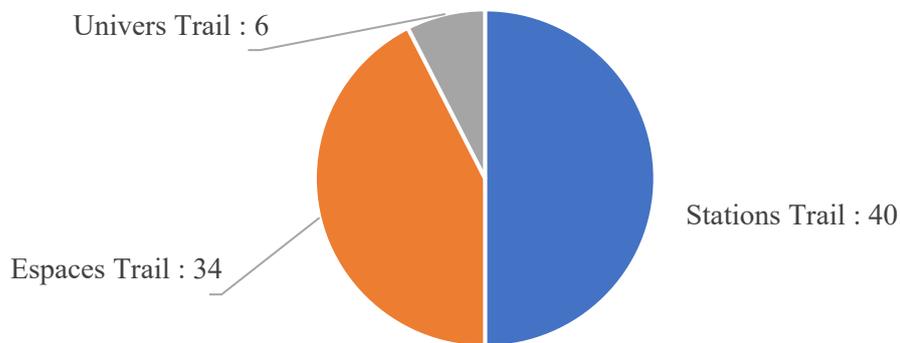


Figure 1 – Nombre et répartition des réseaux nationaux de parcours permanents

Source : Glen Buron, 2022

Ces acteurs privés, aux marques respectives, proposent, moyennant des frais d’adhésion au réseau et une redevance annuelle, une offre de parcours aux porteurs de projets (acteurs publics) ainsi que l’utilisation d’une charte graphique et la mise en place d’outils supports et de promotion (site web, application mobile, mise en tourisme, animations...).

3. Benchmark des « bonnes pratiques » en matière de « Stations, Espaces et Parcours » Trail

Il est apparu important d’analyser les retours d’autres territoires pour être au fait des tendances actuelles, comprendre ce qui a fonctionné (forces et opportunités), se confronter aux espaces les plus plébiscités, appréhender les dynamiques d’attractivité et les jeux d’acteurs pour être force de propositions et proposer des pistes de développement de l’activité trail en Côte d’Or. Le choix s’est porté sur neuf destinations de Trail-Running situées en France et en Suisse. Les résultats détaillés sont présentés en annexe. Bien que les « références » en la matière ont été étudiées (station pionnière et référence mondiale), les territoires ciblés ne sont pas tous labellisés « Stations de Trail ». Plusieurs d’entre eux ont une proximité géographique avec le département (concurrence directe en Région Bourgogne-Franche-Comté) et présentent des similitudes en termes de topographie et de paysages (monts, vallées, forêts de feuillus, vignes, champs...).

L’analyse a mis l’accent sur des forces et facteurs clés de succès qui semblent permettre aux espaces de se distinguer et de se développer.

- Le parcours : il est coté selon son niveau de difficulté et/ou sa durée d'effort. Il peut être pérenne, d'un format divers pouvant aller du kilomètre vertical à des distances de l'ordre de plusieurs dizaines de km. Il peut faire l'objet de défis virtuels ou challenges chronométrés. Son balisage est conforme au référentiel de l'Accord Afnor (2017) ou s'appuie sur un réseau d'itinéraires de randonnée existants (PDIPR). Parfois réfléchissant, il permet les sorties nocturnes. La variété des styles (intérêts paysagers, touristiques, culturels...) et des difficultés des parcours (intérêt sportif, entraînement...) apparaît essentielle pour répondre au maximum aux attentes des pratiquants et pour faire découvrir la discipline à un public élargi.
- La sécurité : elle est primordiale, en raison notamment de la vitesse des pratiquants. Les zones dangereuses sont évitées, ou aménagées.
- L'événement support « course trail running » : il contribue au positionnement trail du territoire et permet de compléter l'offre proposée par les aménagements.
- Le sponsor : athlète égérie, équipementier ou magasin spécialisé local, il participe à la promotion et au rayonnement de la destination.
- L'offre de services : elle répond aux attentes des pratiquants désireux d'apprendre et de se perfectionner : séance encadrée, atelier, ou commercialisation de stages (package).
- La base d'accueil : elle facilite l'accueil, la pratique et l'information des pratiquants.
- Le numérique : impossible d'échapper aux applications mobiles. Point devenu indispensable, il permet l'utilisation d'application smartphone ou de traces GPX (disponibles hors connexion) pour le téléchargement des cartes, avec les difficultés, les points d'intérêts touristiques, ou de lecture du paysage. Il facilite le partage d'itinéraires et de parcours trail et alimente les « Community Trail ». Il permet de se chronométrer et de comparer son temps avec les autres pratiquants. L'application peut indiquer les hébergements, les magasins de sport, les clubs, et sur tout un panel de services, « clés en main » ou presque qui peuvent aider à faire du trail un outil de développement et de promotion du territoire.
- La promotion : incontournable, elle peut s'appuyer sur les services tourisme, l'évènement support, l'égérie, le #destination nature/patrimoine/gastronomie ou sur une page internet ou application dédiée avec parfois une traduction en anglais.
- La gestion, l'entretien, l'exploitation : demeurent un point de vigilance et des problématiques majeurs pour faire vivre le projet à moyen et long terme. Ils peuvent être délégués ou réalisés pour tout ou partie par les professionnels et acteurs locaux.

- L'animation : est essentielle. Tout aménagement permanent nécessite une animation locale afin de garantir une visibilité et une utilisation régulière des équipements.
- Le portage et la gouvernance du projet : ils nécessitent d'avoir un pilote ou animateur du projet bien identifié qui peut-être une collectivité, un acteur privé ou une association. Chef d'orchestre, il coordonne et anime le jeu d'acteurs en présence (publics, privés).
- Les professionnels et acteurs locaux : ils doivent être concertés et associés en amont pour faciliter leur adhésion autour d'un projet commun (ONF, exploitants forestiers, associations de chasseurs, associations et fédérations de sports de nature, socioprofessionnels du sport et du tourisme, etc.). Les hébergeurs peuvent être des relais pour diffuser les informations et conseiller sur les circuits.
- Les clubs locaux : ils sont une solution intéressante pour faire remonter les problèmes sur le suivi et la surveillance des parcours via leurs pratiquants (ex : disparition d'un panneau de balisage, sentier en mauvais état, etc.). Ils peuvent s'engager à faire des animations autour du trail, organiser des sorties encadrées, et promouvoir la pratique, en lien avec la FFA.

De plus, depuis 2017, sous l'égide de l'AFNOR, des normes ont été mises en place pour concevoir et aménager des parcours permanents de trail en pleine nature. Point par point, l'accord ACS52-1 reprend les aspects nécessaires à la conception et l'aménagement d'un parcours permanent de trail.

Aujourd'hui, l'activité trail ne s'aborde plus uniquement par rapport au sport mais englobe toutes les dimensions du territoire pour le valoriser ainsi davantage : patrimoine, culture, économie, social, tourisme, environnement... Aussi, les aménagements dédiés au trail sont une ressource territoriale (O. BESSY) au service du développement local. Adaptés au contexte local, ils contribuent à structurer et (re)positionner le territoire pour renforcer son attractivité durant les quatre saisons. Acteurs publics (collectivités territoriales, associations), acteurs privés (groupe Rossignol, SARL Yoomigo), ressources naturelles et ressources culturelles sont au coeur de ces projets.

PARTIE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC PREALABLE

1. L'enquête « Trail et Territoire(s) »

1.1. Collecte des données et participants

La définition des besoins apparaît essentiel pour un porteur de projet qui se lance dans la création d'un plan trail départemental et de parcours permanents.

Pour la présente étude, une enquête intitulée « Trail et Territoire(s) » structurée autour des quatre sections. Le questionnaire est disponible en annexe.

La cible est les amateur(-trice)s ou pratiquant(e)s de Trail-Running.

Un questionnaire réalisé sur google forms a été diffusé en ligne sur les réseaux sociaux (Facebook, Messenger et WhatsApp) du 01 juillet 2023 au 15 août 2023, représentant une période de six semaines pour le recueil des données. Deux relances ont été effectuées.

Des questions ouvertes ont été proposées pour la spontanéité de la réponse, le format libre et la richesse de l'information recueillie.

Le questionnaire a été testé avant sa diffusion auprès de trois personnes pour vérifier le temps de réponse et pour palier à d'éventuelles difficultés rencontrées dans la saisie en ligne.

Les objectifs de l'enquête sont les suivants :

- Avoir une idée plus précise du type de sportifs et de leurs comportements,
- Approfondir la compréhension de la pratique du trail, notamment de « loisir »,
- Connaître les besoins et attentes des pratiquants notamment en termes de balisage, de longueurs et d'aménagements de circuits, d'animation ou de services attendus,
- Comprendre les enjeux pour pouvoir les mettre en perspective avec les dynamiques en cours et pouvoir les utiliser comme potentiel outil de (re)déploiement de politiques publiques pour un plan trail départemental (sport, transition économique, écologique, mobilités durables...).

177 personnes ont répondu au questionnaire.

1.2. Résultats

1.2.1. Les valeurs que véhiculent le trail

La tendance est aux parcours longs en montagne. Les sondés ont cité ensuite le sentiment de liberté, l'envie de nature et d'un effort-plaisir.

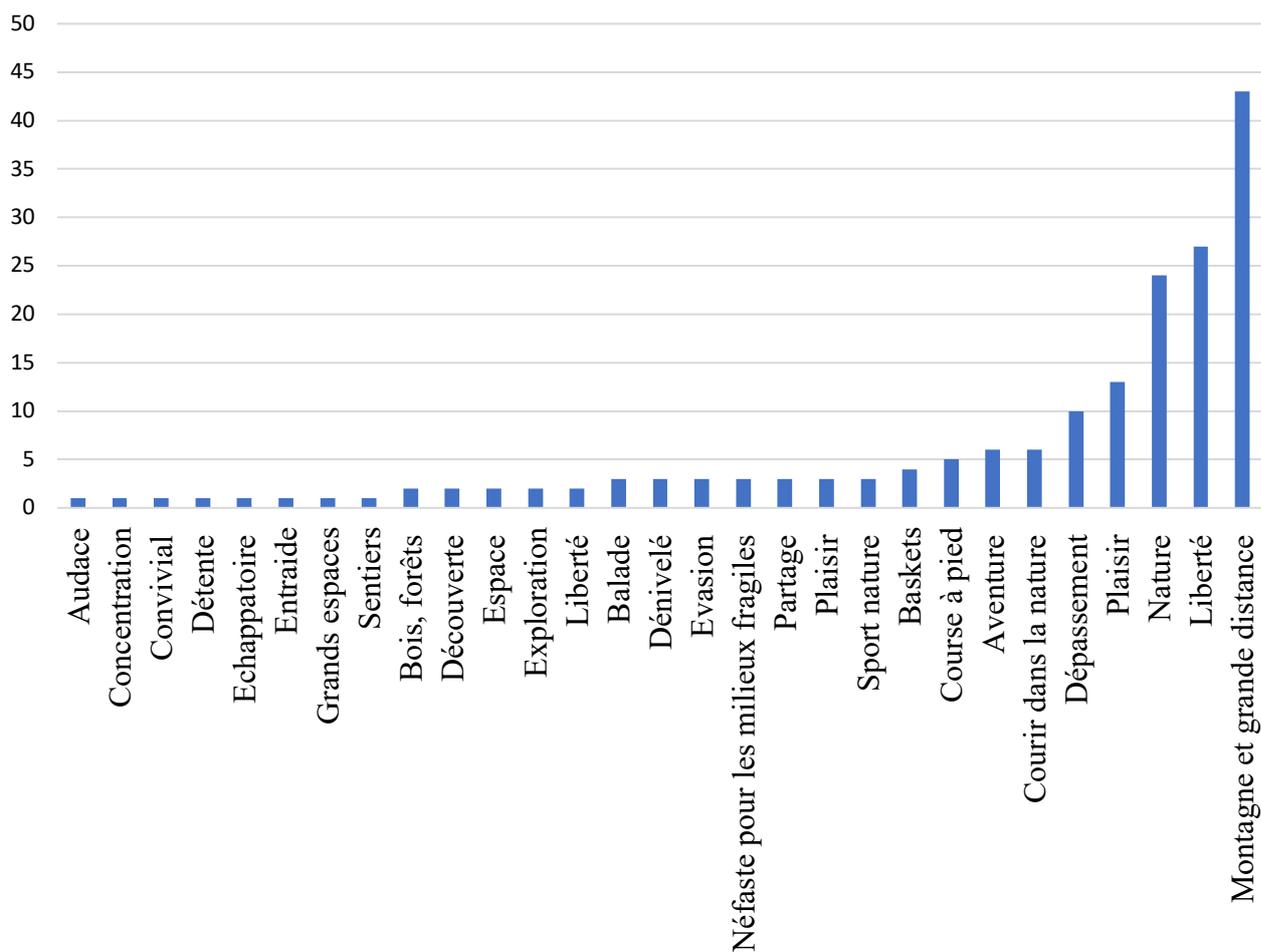


Figure 2 - Quel mot vous vient spontanément à l'esprit pour caractériser le Trail-Running ?

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

⇒ L'esprit Trail c'est l'idée de l'entraide, de la solidarité. C'est se faire plaisir, partager des sorties, de la convivialité. C'est découvrir les sentiers tout en respectant la nature et l'environnement avec une recherche du dépassement de soi et l'accomplissement d'être allé jusqu'au bout.

1.2.2. La pratique du trail-running

La motivation principale des répondants à pratiquer le trail-running est avant tout la découverte des espaces naturels et des paysages (31%), suivie de très près par l'effort physique (23%) et la sensation de plaisir qu'apporte la pratique (14%).

75% des sondés déclarent s'entraîner en groupe soit dans un club soit entre amis ou en famille. 25% reconnaissent un entraînement solitaire pouvant correspondre à une organisation personnelle de leur préparation.

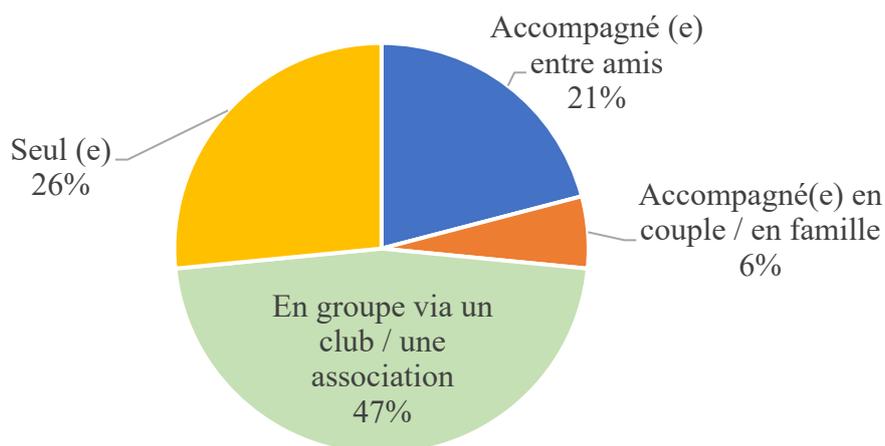


Figure 3 - Mode d'entraînement et/ou de pratique privilégié

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Concernant la fréquence de l'entraînement, 42% des sondés disent s'entraîner entre une à deux fois par semaine et un quart s'entraîne même trois à quatre fois. Une plus petite portion s'entraîne moins d'une fois ou plus de cinq fois par semaine.

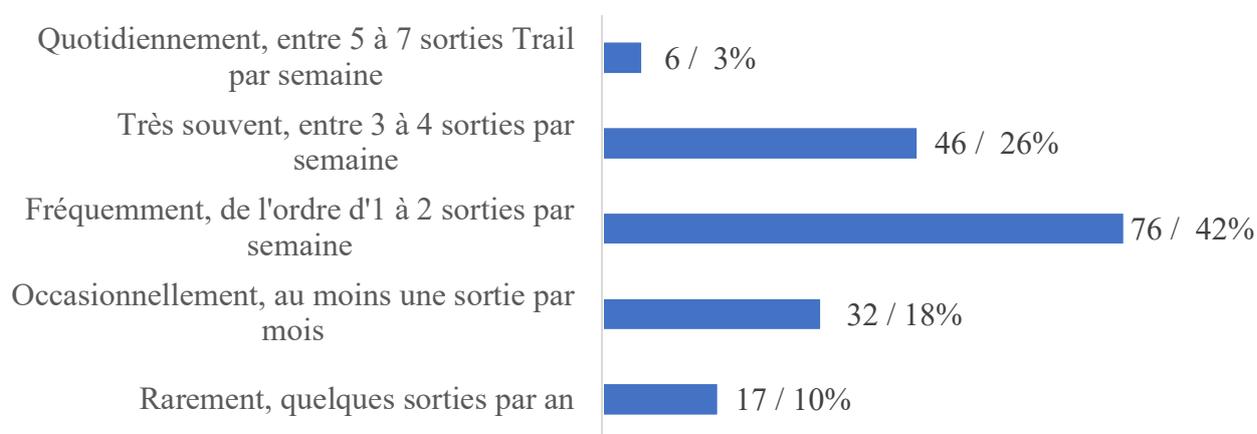


Figure 4 - Fréquence de pratique du Trail-Running

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Deux tiers des répondants (66%) déclarent avoir une pratique structurée.

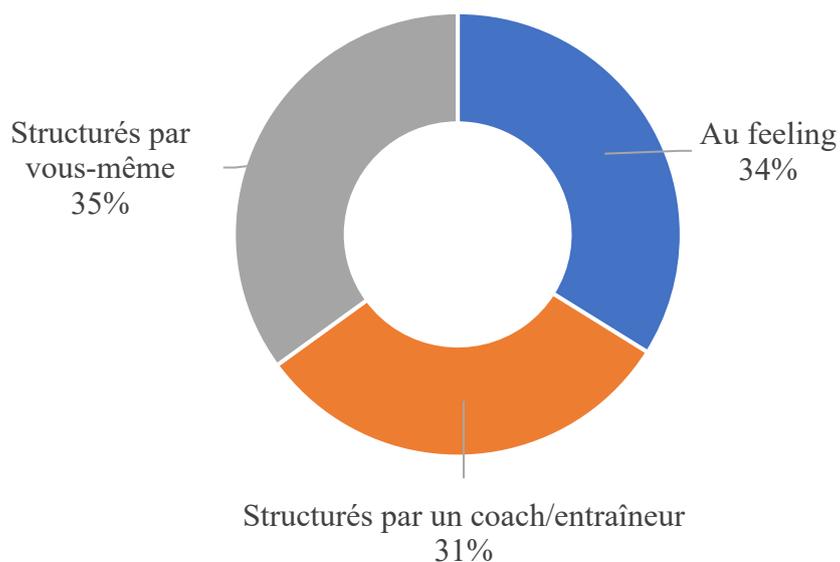


Figure 5 - Structuration des entraînements

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

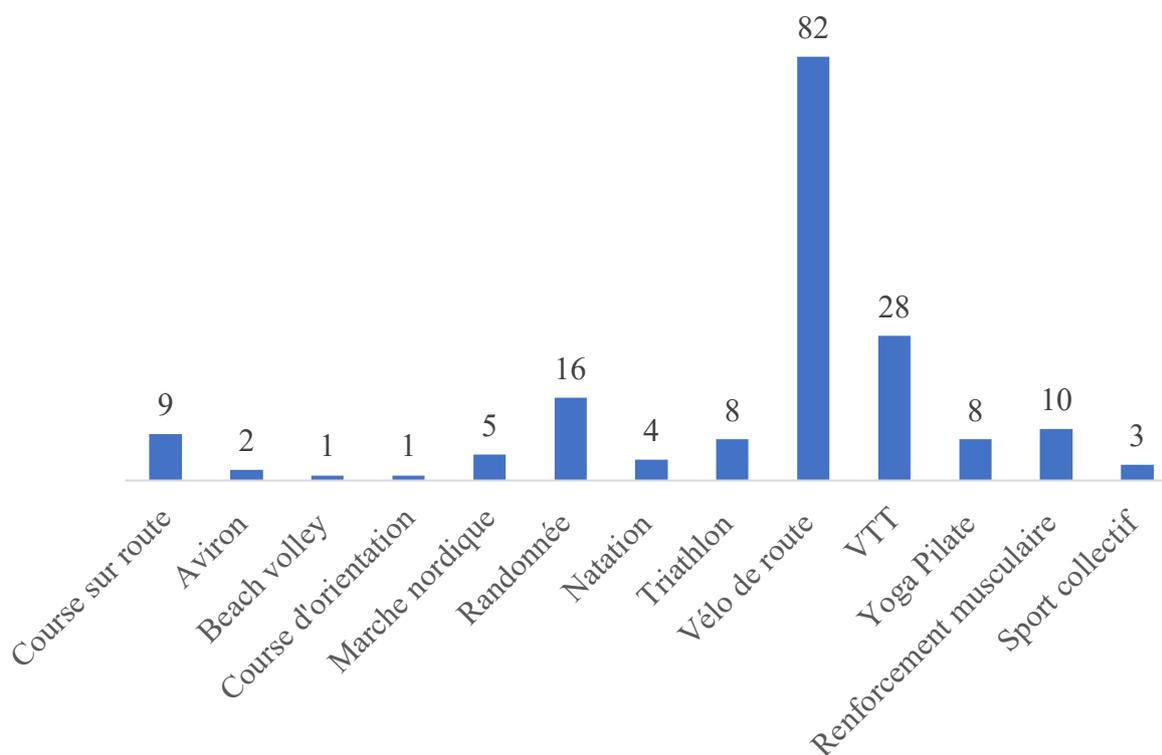


Figure 6 - Autres sports pratiqués régulièrement par les traileurs (au moins 1 à 2 fois par mois)

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

⇒ Le traileur s'investit régulièrement et de manière plutôt soutenue et structurée dans sa pratique. Elle est avant tout dictée par la découverte de l'environnement et des paysages (importance des visuels) mais aussi par l'offre d'activités complémentaires à réaliser. Il est en quête d'un rapprochement avec la nature et d'une expérience partagée en club, entre amis quel que soit son engagement (compétitif, performatif, plaisir).

1.2.3. Les parcours trail

La moitié des sondés déclarent connaître le concept de station ou parcours de trail.

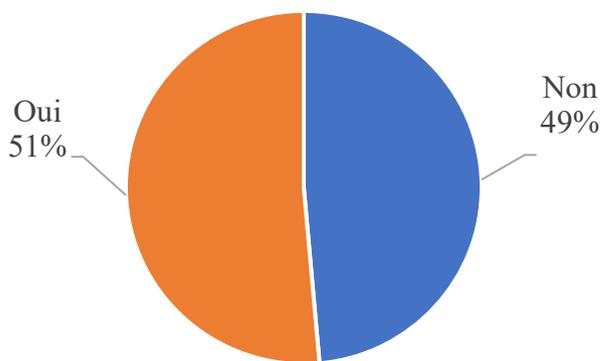


Figure 7 – Connaissance des Stations de Trail

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Pour eux, il s'agit avant tout de parcours avec un balisage permanent (66% des réponses citées). Les répondants ont aussi évoqué l'idée de circuits avec des niveaux de difficultés (16%), d'aménagements dédiés au départ d'un point commun (10%) et de lieux dédiés à la pratique du trail-running (8%). Les destinations telles que Chamonix, Annecy, Métabief, Besançon, Gérardmer, le Vercors, les Hautes-Alpes ou les Vosges ont également été avancées.

Toute une partie du questionnaire portait sur l'identification des attentes et des innovations pour structurer une offre de trail et poser le cadre d'un futur plan trail. Les répondants ont dû indiquer leurs positionnements pour les propositions suggérées afin de pouvoir mieux comprendre et définir ce qu'il serait judicieux ou non de mettre en place.

En matière de lieux de pratique, 62% des sondés déclarent être prêts à réaliser jusqu'à 30mn de trajet pour rejoindre leurs sites privilégiés de pratique. 38% aspirent à pratiquer le trail-running à proximité de leur lieu de résidence/travail.

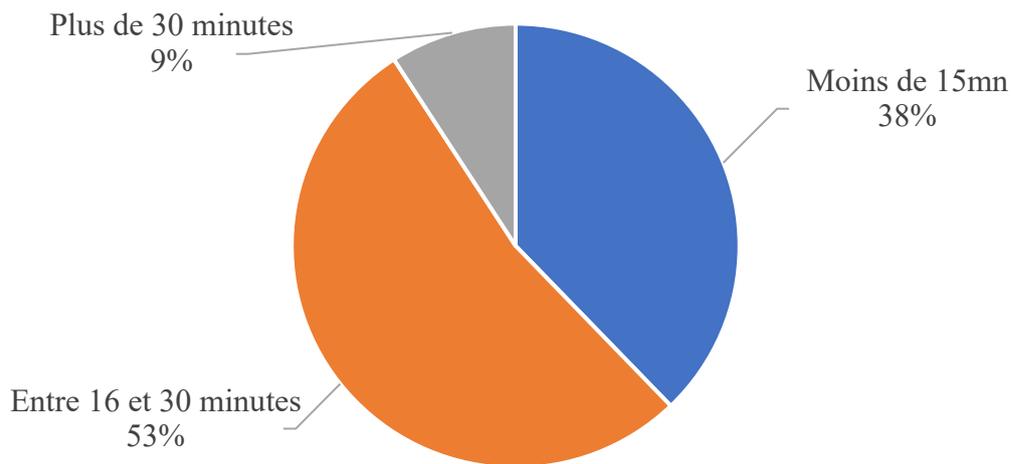


Figure 8 - Temps de trajet maximum acceptable pour rejoindre le site privilégié de pratique

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Leurs réponses montrent qu'ils souhaiteraient pratiquer de façon privilégiée en montagne (15%), sur des terrains variés (11%), accessibles à tous (6%), dans la nature (6%), en forêt (8%).

Les destinations de Chamonix, Annecy, Besançon, Hautes

Concernant le choix des parcours, c'est la beauté du site et la qualité de l'environnement qui ressortent comme le principal critère de sélection pour les pratiquants. C'est ensuite le dénivelé et la proximité du parcours qui apparaissent être importants. La distance, la technicité et l'existence d'un balisage sont aussi mentionnés bien qu'ils ne semblent pas être les raisons principales du choix.

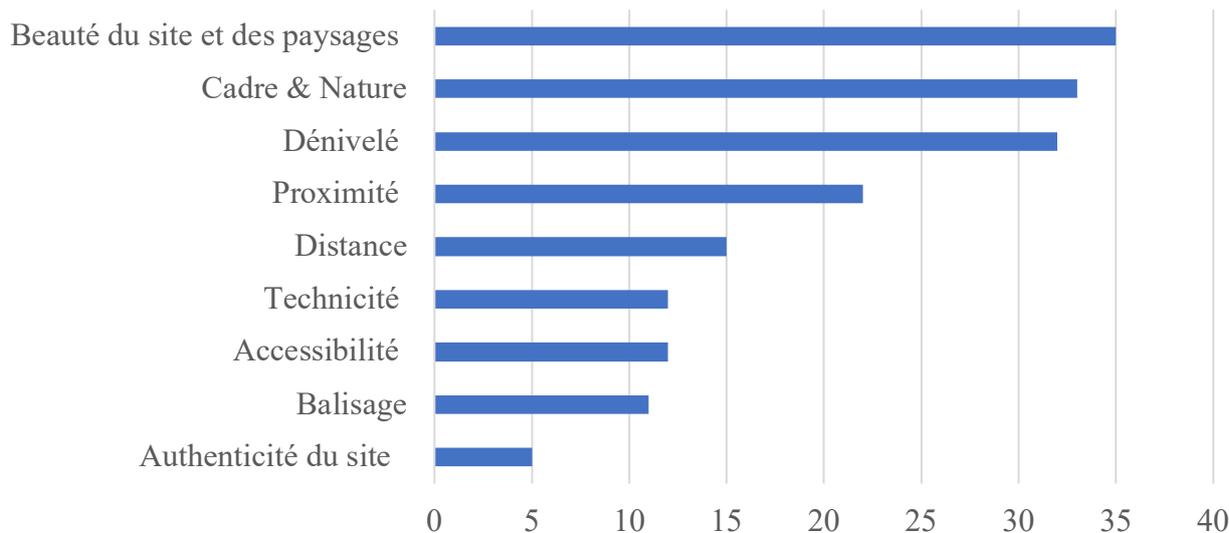


Figure 9 - Critère essentiel pour le choix des parcours

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

En matière de formats de parcours, la tendance est majoritairement aux petites à moyennes distances. Les répondants aspirent à des parcours qui mesurent de 10 à 15km et de 16 à 30km.

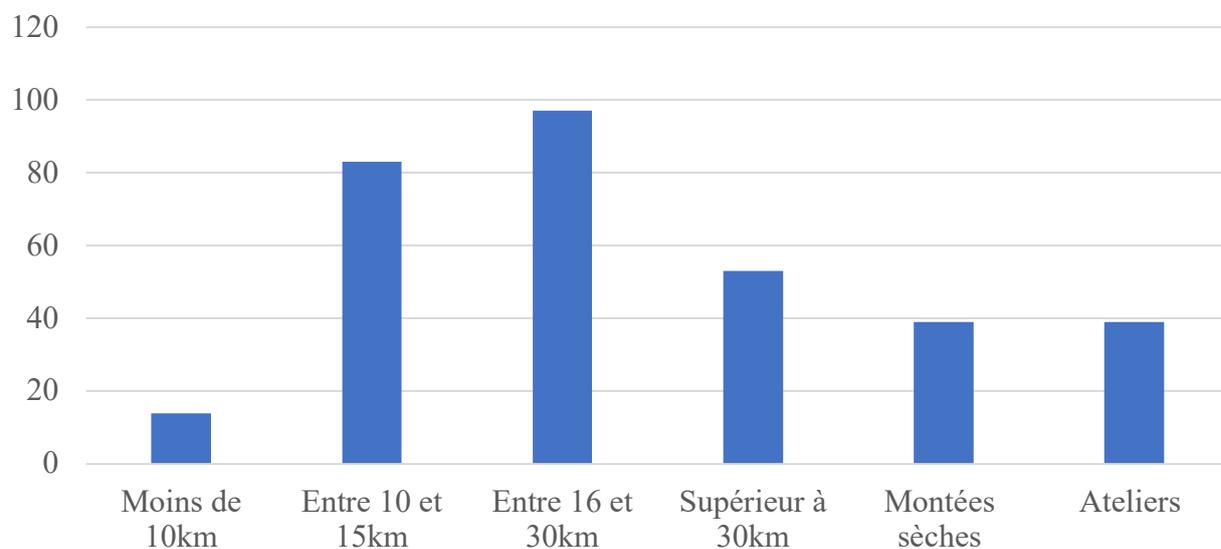


Figure 10 - Formats de parcours recherchés

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Pour se repérer sur le terrain, les répondants indiquent utiliser davantage les solutions numériques. Le recours aux traces GPX téléchargées sur smartphone ou montre connectées est l'outil le plus plébiscité. Les applications consacrées au trail, fournissant des systèmes de géolocalisation et de suivi d'itinéraires, semblent également intéressantes aux yeux des

répondants. Toutefois, le balisage physique reste un support d'orientation privilégié pour les pratiquants.

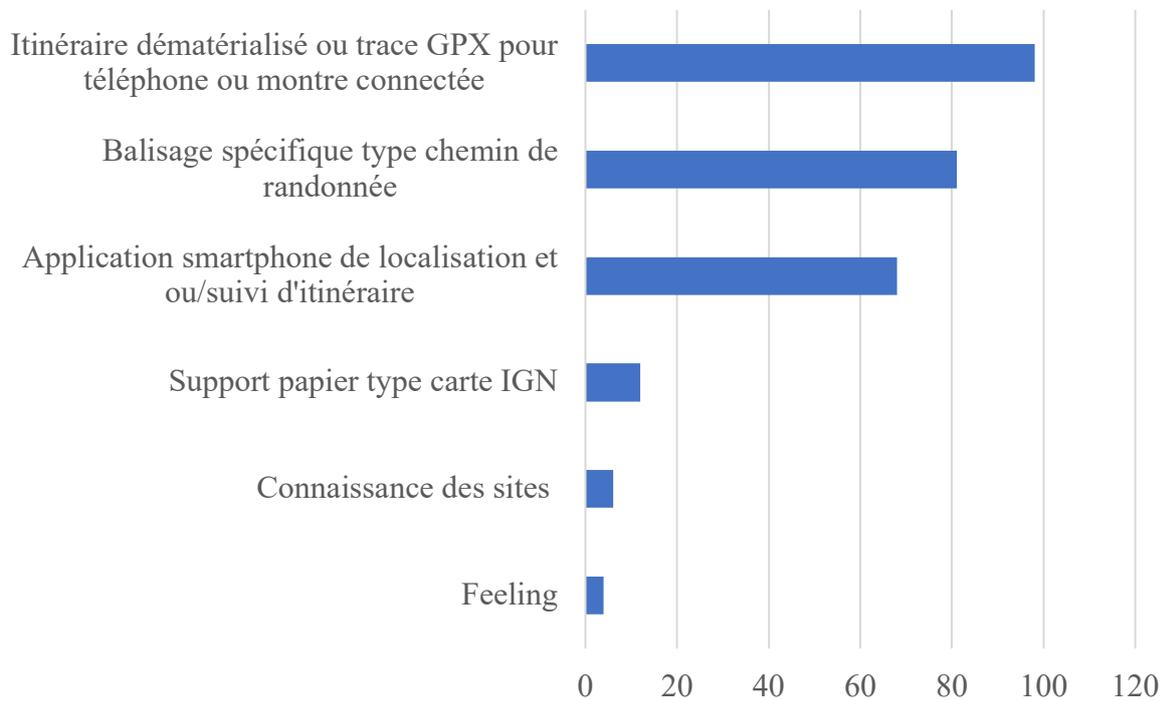


Figure 11 - Types de supports utilisés pour se repérer sur le terrain

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Certaines destinations offrent la possibilité de se comparer à d'autres sportifs à l'aide d'un système de chronométrage installés sur tout ou partie des parcours. Seuls 37% des répondants aspirent à ce type de défis virtuels.

La moitié des sondés trouve la possibilité de tester du matériel intéressante (51%). Les espaces prévus pour ces tests pourraient être installés dans les bases d'accueil où dans les magasins partenaires.

La proposition de stages/ateliers sur un ou plusieurs jours pour améliorer la technique de course ou des capacités spécifiques (endurance, puissance, régularité, etc.) rencontre des avis partagés. 51% des interrogés sont favorables à cette idée et 63% des interrogés trouvent la suggestion d'apporter des conseils d'entraînement peu pertinente.

L'initiative d'offrir des solutions de déplacements alternatifs à la voiture particulière et des services vélo est jugée intéressante par plus de la majorité des sondés (respectivement 53% et 54%).

Aussi, près de 60% des traileurs ayant répondu à l'enquête sont favorables à la mise en place d'infrastructures dédiées à l'accueil des traileurs. Parmi ces aménagements, on pourrait

retrouver par exemple des douches, des vestiaires ou consignes sécurisées, des bornes d'informations et parfois même des espaces de détente.

Une autre idée proposée dans le questionnaire concernait « l'After trail » qui correspondrait au concept de « l'Après-ski » fortement apprécié en hiver. Après quelques heures passées à courir, quoi de mieux que de pouvoir se détendre autour d'un verre (malté ou non !) dans un établissement à l'ambiance conviviale ! Près de 80% des répondants sont enthousiastes à cette proposition.

Enfin, 80% des sondés trouvent l'opportunité de mettre en place du balisage spécifique trail très pertinente.

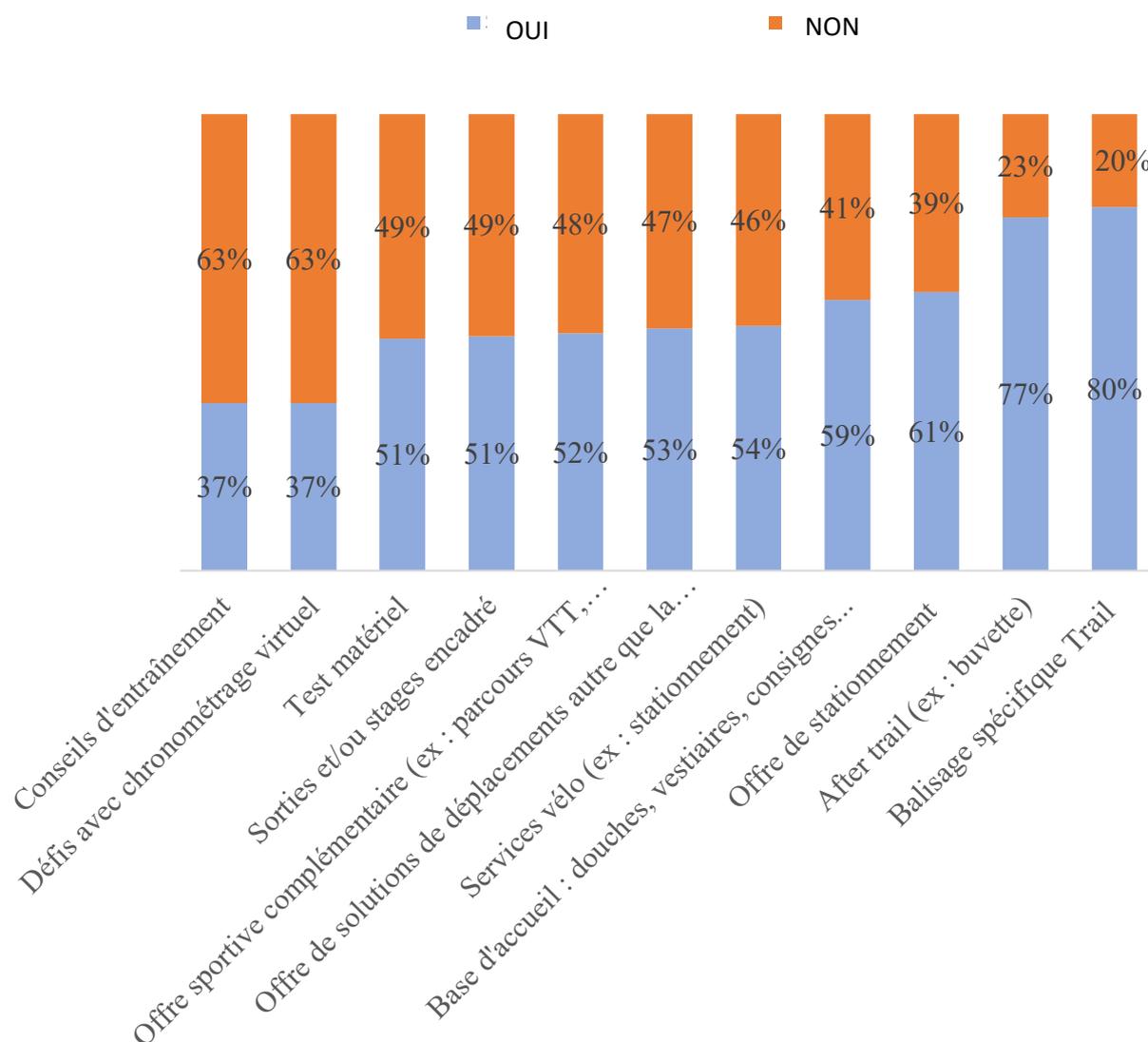


Figure 12 - Propositions de services à développer

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Enfin, les répondants ont pu suggérer leurs propres idées dont le plan trail pourrait s'inspirer pour optimiser son offre de trail. Parmi les propositions, on retiendra la mise en place :

- d'une station de trail « 0 » voiture,
- d'un système de QR code pour télécharger directement au départ la ou les trace(s) GPX,
- d'une application pour le partage de sorties,
- de parcours à destination du public « enfants »,
- de points d'eau et aires de pique-nique,
- de massages ou bains de glace,
- d'un système de garde d'enfants.

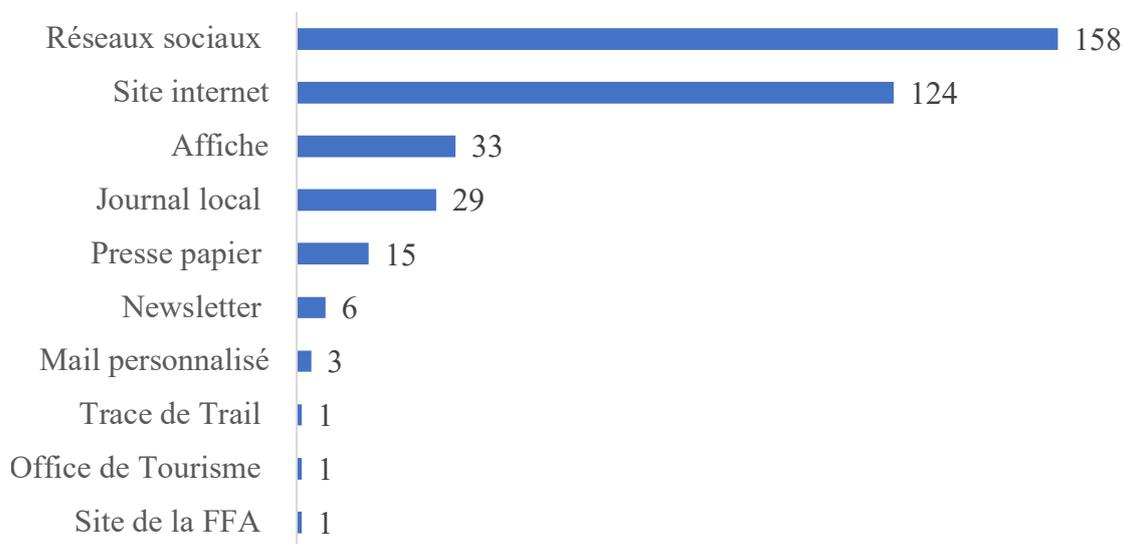


Figure 13 - Média(s) privilégiés pour avoir l'information sur la station/le parcours Trail

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

D'après les réponses citées par les sondés, les médias de divertissement type réseaux sociaux et site internet sont les supports de communication privilégiés. Les répondants aspirent très largement à trouver du contenu en ligne sur le net et les réseaux. A contrario, les journaux locaux, la presse papier et la newsletter ne sont pas plébiscités par les cibles interrogées.

⇒ Le traileur porte de l'intérêt à la qualité du site de pratique et des paysages. Il est attentif aux caractéristiques du parcours (dénivelé, technicité, variété, balisage) et privilégie les supports numériques type traces GPX pour s'orienter et pratiquer.

La tendance est aux petites distances, le traileur privilégiant les parcours inférieurs à 30km et relativement proches de son lieu de résidence et/ou de travail.

Il est très favorable à la mise en place d'infrastructures et d'aménagements dédiés pour faciliter sa pratique du trail-running et est actif sur le net et les réseaux sociaux pour s'informer sur l'offre proposée.

1.2.4. Le portrait sociodémographique des répondants

69% des répondants au questionnaire sont des hommes et 31% sont des femmes.

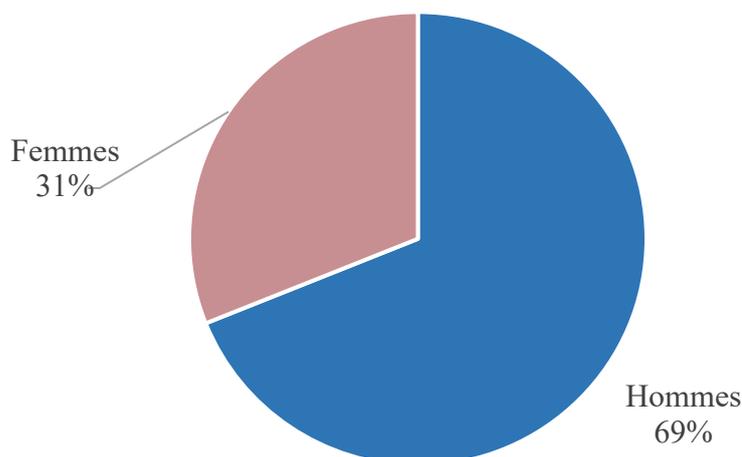


Figure 14 - Répartition par genre

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

Toutes les tranches d'âge sont représentées même si les 30-39 ans dominent avec 41%. On observe une certaine « maturité » dans le sens où 53% des répondants sont âgés de 40 ou plus.

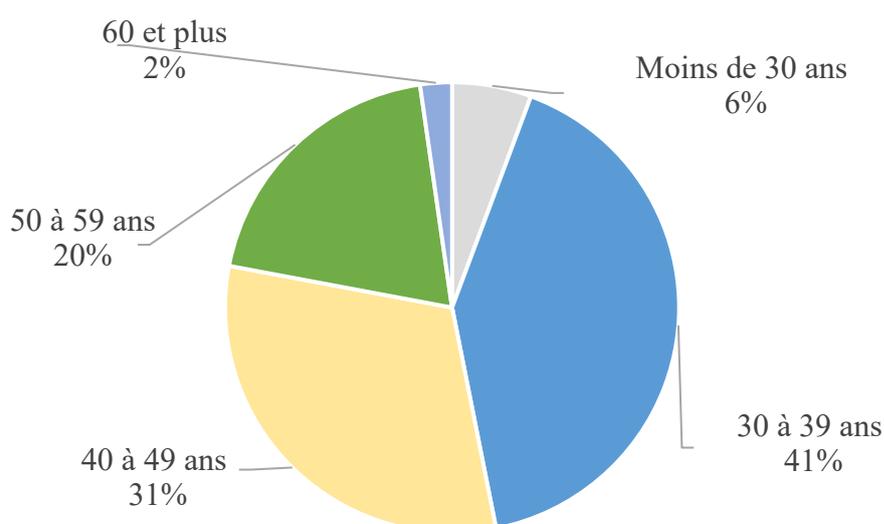


Figure 15 - Répartition par âge

Source : Données issues des résultats de l'enquête « Trail et Territoire(s) », juillet 2023

88% des répondants pratiquent le trail-running au sein d'un club ou d'une association.

Ils vivent en grande majorité à Dijon ou dans des communes situées dans l'agglomération dijonnaise, la Vallée de l'Ouche, la plaine de Saône ou encore du nord Côte d'Or.

Plusieurs sondés déclarent vivre dans l'Yonne, le Jura et le Doubs, des départements frontaliers à la Côte d'Or.

⇒ Le Traileur est plutôt de sexe masculin, âgé de 30 à 50 ans.

Il pratique en groupe au sein de structures associatives ou clubs.

Il vit à proximité relative de sites propices à sa pratique/ses entraînements.

A la fin du questionnaire, plusieurs sondés ont salué l'initiative de l'enquête et l'intérêt du sujet notamment pour le développement du tourisme sportif. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ont alerté sur la nécessité de sensibiliser les pratiquants et néo-pratiquants à la préservation de la nature et des sites traversés.

2. Analyse

2.1. PESTEL

Le PESTEL	Opportunités	Menaces
POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 <ul style="list-style-type: none"> ◦ Jeux Olympiques et Paralympiques ◦ Programmes d'aides financières possibles <ul style="list-style-type: none"> • Agence Nationale Du Sport (ANDS) Ex : Aides pour développer les équipements sportifs de proximité type parcours de sport-santé connectés¹ Enveloppe de 109.4 M€ (2023) • Compétences obligatoires confiés par l'État aux départements pour le développement maîtrisé des sports de nature PDESI – PDIPR <ul style="list-style-type: none"> ◦ Aides financières et subventions possibles des collectivités territoriales dans le cadre du PDIPR et PDESI pour l'activité « trail » Ex : Subvention CD21 pour : <ul style="list-style-type: none"> • la valorisation des sentiers inscrits au PDIPR et des espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI et l'accueil du public² 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des dotations de l'État et des enveloppes budgétaires publiques

¹ <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/229b-plan-des-5000-terrains-de-sport-volet-nationa/>

² <https://www.cotedor.fr/aide/valorisation-des-sentiers-de-randonnee-inscrits-au-pdipr-et-des-espaces-sites-et-itineraires>

	<p>(Taux : 50 % des dépenses éligibles avec subvention plafonnée à 12 000 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> des événements trail (Ultra Trail de Côte d'Or, Alésia Trail, etc.) <p>• Politiques publiques de développement des territoires (ruraux notamment)</p>	
ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Marché du trail en croissance et pléthore d'épreuves organisées en France Source : étude Data Peyce 2022 <ul style="list-style-type: none"> Hausse de 18% des épreuves trail programmées entre 2021 et 2022 <ul style="list-style-type: none"> Même tendance en Bourgogne-Franche-Comté : + 5,5% entre 2021 et 2022 (343 événements en 2022) Plus de trails programmés que de courses sur route : 3 035 contre 2 706 courses sur route (+329) Prix moyen d'une inscription : 15,46€ Hausse du nombre de pratiquants : +7 points entre 2018 et 2022 (Source : <i>Observatoire du Running, Sport Heroes, 2022</i>) Pouvoir d'achat élevé des traileurs Source : étude "Think Tank Trail" 2013 <ul style="list-style-type: none"> 51% sont des CSP+ (dirigeants, cadres supérieur et moyen, professions libérales) dont 22% ont des revenus annuels supérieurs à 50 K€ 50% déclarent consacrer plus de 1 000€/an pour leur passion Offre d'une activité moins saisonnière « 4 saisons » 	<ul style="list-style-type: none"> Inflation (+5,9% en juillet 2023)³
SOCIO-CULTUREL	<ul style="list-style-type: none"> Tendances post pandémie de Covid-19 <ul style="list-style-type: none"> Attractivité des sports de nature : micro-aventures, bien être Tendance de la staycation⁴ : curiosité pour les sentiers à proximité Développement des mobilités douces Développement de l'utilisation des réseaux sociaux (Linkedin, Instagram, Strava) <ul style="list-style-type: none"> Tendances vers des traileurs « influenceurs » « ambassadeurs » et des « communautés trail » Partage de performances Habitudes sociales et conscience écologique : recherche de territoires responsables et éthiques 	

³ <https://www.economie.gouv.fr/cedef/evolution-prix-consommation>

⁴ Faire du tourisme en restant chez soi

TECHNOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Applications numériques innovantes (Strava, On Piste, VisioRando, etc.) • Digitalisation de l'offre trail (QR code vers carte GPX) • Développement d'une base de données touristiques : Apidae 	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture du réseau mobile et internet
ÉCOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations écologiques croissantes et rapport à la nature (sensibilisation des néo-pratiquants) • Respect de l'environnement et des espaces (faune et flore) Ex : les sites du réseau Natura 2000 en Côte d'Or : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 200 000 ha concernés soit 23% du département ◦ 300 communes partiellement ou complètement incluses • Cohabitation de toutes les activités (ONF, chasse, autres activités sportives dominantes) et accessibilité des itinéraires 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de la ressource en eau • Sur-fréquentation des itinéraires
LEGAL	<ul style="list-style-type: none"> • Règlements et autorisations spécifiques aux collectivités et acteurs parties prenantes (mairies) 	

Tableau 1 - PESTEL

2.2. 5+1 Forces de Porter

Plan Trail et parcours permanents	Cotation	Observations
Pouvoir de négociation fournisseurs	1/5	Pas ou peu de fournisseurs
Nouveaux entrants	1/5	Concepts labélisés (stations et parcours trail) existent sur le territoire national mais hors département Concept nouveau en Côte d'Or Pas de concurrence locale Pas de restriction particulière pour rentrer sur le marché <i>Cf. résultats benchmark</i>
Pouvoir de négociation clients	4/5	Attentes et motivations variées des pratiquants (distance, dénivelé, technicité, paysages) Différents profils de cibles (débutants/aguerris/loisirs/performance) Modalités de pratiques diverses (seul/en groupe) <i>Cf. résultats enquête</i> ⇒ Nécessité d'être inventifs et force de propositions
Produits de substitution	5/5	Pratique autoorganisée Pratiquants peuvent courir seuls sans profiter de l'offre proposée <i>Cf. résultats enquête</i>

Concurrence directe	2/5	Espaces/Stations Trail les plus proches sont dans le Jura Accès stations Jura (+/-1h) <i>Cf. résultats benchmark</i>
État/acteurs publics	4/5	Volonté politique forte pour le développement et l'accompagnement financier d'un tel projet Contraintes administratives et réglementaires locales Gouvernance

Tableau 2 - 5+1 Forces de Porter

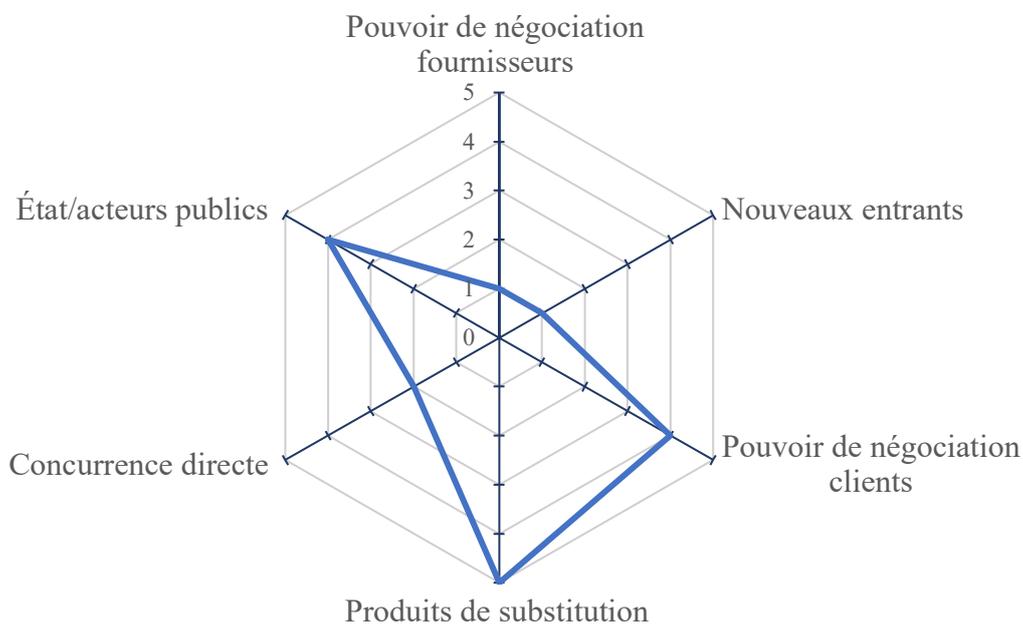


Figure 16 - 5+1 Forces de Porter

2.3. SWOT

FORCES / ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Portage et volonté politique - Situation géographique (<i>entre Lyon et Paris</i>) - Diversité et qualité des paysages - Conditions météorologiques et activité « 4 saisons » - Produit nouveau « sport nature » - Absence de concurrence - Cibles multiples - Richesse du tissu associatif et de clubs supports 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'ingénierie - Moyens financiers - Problématiques foncières et autorisations de passage - Contraintes environnementales (zonages) - Émissions de GES avec déplacements liés à la pratique - Pratique autoorganisée

<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de l'offre de sport nature - Accessibilité de la pratique - Coûts d'investissement mesurés 	
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Marché du trail en pleine croissance - Retour vers la nature - Infrastructures et aménagements déjà existants (PDIPR) - Existence de dispositifs d'accompagnement financier mis en œuvre dans le cadre du PDIPR - Pléthore d'épreuves trails - Développement du tourisme sportif et valorisation du territoire - Pratique durable et responsable - Autonomie des pratiquants - Bénéfices locaux et retombées directes pour les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur-fréquentation des espaces - Conflits d'usage entre les différentes activités - Animation - Entretien et gestion des aménagements - Gouvernance et coopération entre acteurs publics/privés/associatifs - Effet de mode - Pérennisation de l'offre - Couverture internet et qualité du réseau - Balisage et vandalisme - Mobilité - Attentes fortes des pratiquants en termes d'offre et de niveau de services

Tableau 3 - SWOT

Après cette analyse du contexte, nous avons voulu proposer un projet de plan trail départemental. C'est pourquoi nous avons fait une analyse de données qui a abouti à une réflexion et des propositions pour mettre en place un projet concret.

PARTIE 3. PROPOSITIONS ET PRECONISATIONS : LA MISE EN OEUVRE DU PLAN TRAIL COMME OUTIL DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Le plan trail proposé a pour vocation l'aménagement de parcours permanents de trail et le développement du tourisme sportif afin d'améliorer la structuration et la lisibilité de l'offre pour répondre aux attentes de la clientèle trail à l'échelle locale et départementale.

1. Le plan trail départemental de Côte d'Or

1.1 Objectifs

L'enjeu consiste à structurer l'offre trail en proposant aux territoires un accompagnement et des financements pour la conception et l'aménagement d'un réseau permanent de sentiers inscrits au PDIPR et basés sur l'Accord Afnor AC S52-111 : balisage et cotation nationale.

A l'échelle locale, ce type d'aménagements permettra de diversifier les activités de pleine nature proposées sur le territoire et cibler une clientèle sportive pour en faire une composante économique et touristique forte, notamment pour les secteurs ayant l'ambition de devenir des « destinations trail ». Les parcours pourront avoir avec un double usage par les pratiquants locaux au quotidien et également ponctuellement par les touristes et visiteurs.

Le plan trail permettrait également de prendre en compte les potentiels impacts environnementaux, techniques et sociaux comme la protection de la biodiversité, la gestion des conflits d'usage ou la définition des niveaux de responsabilité.

La sécurité des pratiquants reste toutefois un élément inéluctable et commun à tous les lieux de pratique tu trail aménagés.

1.2. Proposition de modalités d'accompagnement des territoires

Il est important de spécifier que les propositions faites dans le tableau ci-dessous sont suggérées dans le cadre d'un travail réalisé pour l'obtention d'un diplôme universitaire et n'engagent en rien le Département.

Le Plan Trail est proposé aux territoires sous réserve de l'inscription du réseau de parcours trail sur le PDIPR. Les opérations éligibles et les modalités de calcul de la subvention sont présentées ci-dessous.

Pour ce travail d'études, il est proposé d'attribuer une enveloppe annuelle de 60 000€ au programme de développement d'un « plan trail » (soit environ cinq projets éligibles). La

demande de subvention est annuelle et les opérations de renouvellement des équipements déjà aidés par ledit programme ne pourront se faire au maximum par période de 4 ans.

<p style="text-align: center;">INGENIERIE</p> <p style="text-align: center;"><i>Mise à disposition d'agents/techniciens</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la réalisation des études préalables : <i>Ex : étude de positionnement, diagnostic environnemental, enquête pratiquants locaux, visites terrain, analyse cartographique, relevés cadastraux, etc.</i> • Accompagnement à l'élaboration des parcours de trail • Vérification des données SIG/GPX • Concertation et médiation avec les autres usagers du site
<p style="text-align: center;">FINANCEMENTS</p> <p style="text-align: center;"><i>Subvention non forfaitaire</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Montant total HT des dépenses éligibles entre 400 € et 24 000 €.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Taux de subvention : 50 %</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Montant plafond : 12 000 €</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contractualisation et acquisition foncière <i>Ex : parcours aménagés exclusivement sur le PDIPR ou domaine public ou privé des communes</i> • Travaux d'aménagements et de requalification des parcours <i>Ex : travaux de terrassement nécessaires</i> • Accueil du public <i>Ex : équipements spécifiques à la discipline, équipements de loisirs tels que les aires de pique-nique, les points d'eau aménagés ou les observatoires de la faune situés directement sur le sentier</i> • Balisage et signalétique : conception, fourniture et pose <i>Ex : panneaux de signalisation directionnelle y compris les potelets de jalonnement lorsqu'il n'y a pas de support physique existant, panneaux de départ, panneaux d'information générale et outils d'interprétation des milieux/patrimoine.</i> <i>Les supports dématérialisés seront étudiés au cas par cas.</i> <i>Attention, les dépenses liées à l'entretien de la végétation ne sont pas subventionnables.</i> • Promotion, sensibilisation et animations <i>Ex : financement de l'adhésion à un réseau type Trace de Trail, construction d'une offre d'animations sportives en lien avec les éducateurs sportifs du programme « Dijon Sport Découverte », conception graphique et dépliants, cartes...</i> • Charte graphique départementale <i>Ex : personnalisation de la charte graphique selon les éléments du site « www.bouger-nature-en-bourgogne.com » et les éléments fournis par l'EPCI ou la commune</i>

Tableau 4 - Proposition d'un dispositif d'accompagnement « Trail » Conseil Départemental

Si la maîtrise d'ouvrage pour réaliser l'aménagement est multiple, l'aide pourra être répartie entre les différents maîtres d'ouvrage dans la limite des plafonds du programme.

Les demandes de subvention devront être déposées conjointement.

2. Les parcours permanents de trail

L'analyse préalable et l'enquête locale « Trail et Territoire(s) » ont permis d'identifier les atouts pour structurer une offre de parcours différenciante et poser le cadre de futurs « Espaces Trail ».

2.1. Conception de l'offre de parcours

La conception des parcours permanents requiert un soutien politique, une connaissance des cibles et du terrain, ainsi qu'un travail d'inventaire importants.

La tendance est aux parcours allant de 10 à 30km, en nature, offrant la découverte de paysages, avec du dénivelé et relativement proches des zones d'habitation.

Les itinéraires sont proposés en fonction de leur intérêt (compétitif, sportif, touristique, patrimonial) en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux (associations et clubs sportifs de trail-running, comité départemental des courses hors-stade, FFA, offices de tourisme, autres usagers, propriétaires fonciers).

Les tracés sont calés au maximum sur le PDIPR ou les chemins communaux pour avoir un réseau de sentiers sécurisés, et réaliser des économies d'échelle pour leur entretien, leur vérification et leur pérennisation.

2.2. Mise en œuvre et le balisage

Le traileur déclarant être attentif à l'ADN des parcours et à la qualité du balisage, il est proposé l'utilisation de l'Accord Afnor AC S52-111 pour le calcul de la cotation et du balisage.



Figure 17 - Balise type

Source : Accord Afnor AC S52-111

Aussi, pour répondre aux attentes de la clientèle trail il est préconisé l'installation d'un balisage physique « trail » préconisé par l'Accord sur les panneaux déjà existants (type PDIPR et autres balisages fédéraux) pour limiter la pollution visuelle. Au-dessus de 30km, le circuit n'est pas

balisé mais proposé en version digitale avec une trace GPX téléchargeable en ligne et à partir d'un QR Code.

De plus, lorsque plusieurs disciplines sont pratiquées dans le même secteur, il est proposé de reporter l'ensemble des disciplines pratiquées sur les panneaux d'information générale pour prévenir d'éventuels conflits d'usage.

2.3. Entretien

Le traileur indiquant porter un grand intérêt à la qualité et à la sécurité des sites de pratique, il est préconisé d'assurer une vérification annuelle et un entretien régulier. Ils pourront être réalisés par un club/association support. De plus, le constat d'un défaut d'entretien d'un sentier subventionné par le Département pourrait entraîner un reversement des dites subventions.

L'organisation d'« éco-rando » pourra être proposée ponctuellement pour ramasser les déchets et réaliser des actions de sensibilisation (ex : pique-nique 0 déchets sur la pause déjeuner).

2.4. Gouvernance et acteurs

Il est suggéré d'inclure les parcours permanents de trail dans l'offre touristique d'un territoire. Pour cela, un groupe de travail « trail » pourra être proposé pour guider le porteur de projet dans le développement du produit et sa mise en tourisme. Véritable « tête de réseau » ce collectif rassemblerait les interlocuteurs au sein des collectivités (technicien(ne) en charge des sentiers et/ou des sports nature, chargé(-e) de mission développement local ou touristique), les élus (en charge du sport et/ou du tourisme), l'Agence de Développement Touristique (ADT) Côte d'Or Tourisme, les Offices de Tourisme, les associations réunissant les utilisateurs du territoire, les accompagnateurs de moyenne montagne et les représentants de magasins spécialisés locaux. Des échanges sur les projets pourront être réalisés en fonction des besoins et de l'actualité de chacun ainsi qu'un travail de pédagogie pour expliquer la pratique du trail.

2.5. Plan de communication et promotion

La mise en œuvre du plan trail requiert de faire connaître les parcours et les services associés. Le plan trail pourrait être intégré au site internet et sur l'application mobile de l'Agence d'attractivité de la Côte d'Or intitulé « Côte d'Or J'adore » pour faciliter la visualisation et le téléchargement des parcours (notamment en mode hors connexion), l'aide au guidage, le partage avec la communauté et l'accès aux informations annexes (services, hébergements...).

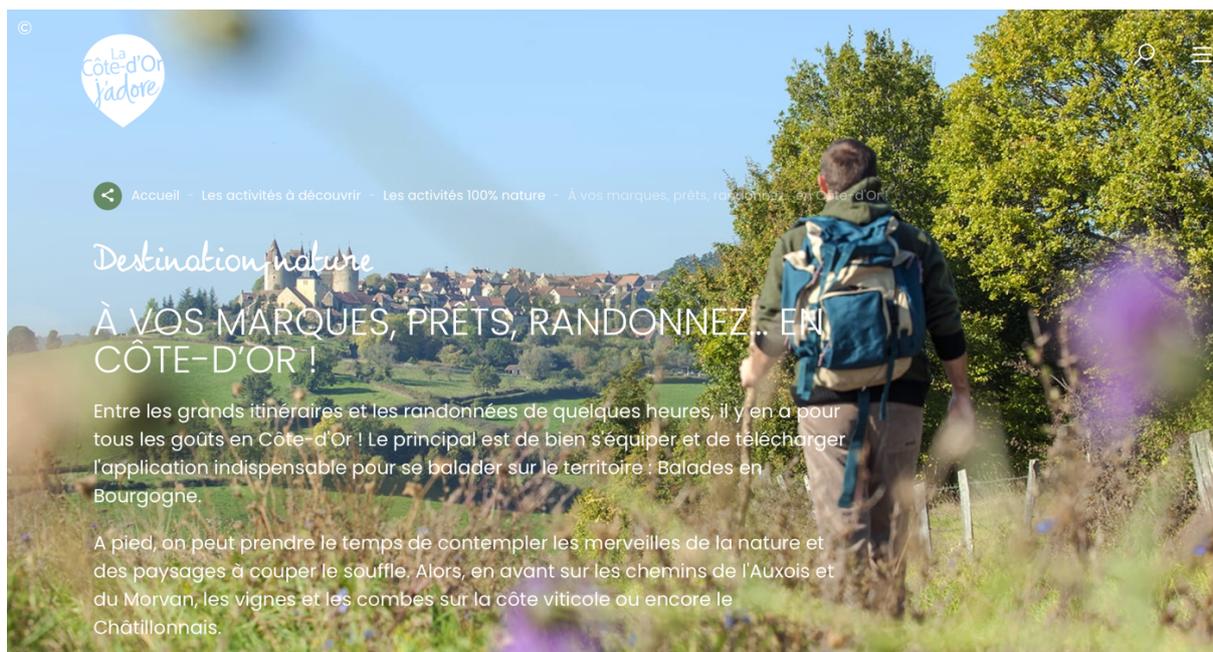


Figure 18 - Capture d'écran du site internet de l'Agence d'Attractivité de la Côte d'Or "Côte d'Or J'Adore"

Source : Site internet "Côte d'Or J'Adore", 2023

De plus, l'adhésion à un réseau numérique type Yoomigo/Trace de Trail permettrait à la fois d'être visible à une plus grande échelle, de proposer le téléchargement des traces GPX à partir d'un portail web hébergé sur le site pour l'espace, et de répondre aux attentes des sondés en matière de guidage. L'installation de panneaux de guidage et d'informations pour compléter les solutions dématérialisées est préconisée.

En matière de plan de communication, il est recommandé de définir une stratégie de référencement et de proposer des actions qui visent à susciter l'engagement des consommateurs (activation). Une campagne invitant les habitants de l'agglomération dijonnaise au trail pourrait être créée en imaginant qu'après la pandémie Covid et les périodes de confinement, les habitants, privés de nature peuvent à nouveau sortir et (re)découvrir les espaces à travers la pratique du trail, suscitant alors des émotions positives évoquant la liberté, la joie, la légèreté ou l'éclatement. Un athlète « élite » local pourrait y figurer pour davantage de succès. Cette campagne s'afficherait sur les réseaux sociaux à coups de #trailrunning #instatrail #trailaddict et d'autres hashtags thématiques. Elle serait relayée et diffusée largement avec l'idée de créer un buzz pour une plus grande portée.

Une inauguration du plan trail pourra être réalisée en invitant plusieurs athlètes ayant performés sur les courses et événements ainsi que des clubs sportifs en support.

2.6. Préconisations en matière d'animation

A. Découverte et loisirs

L'organisation de sorties ponctuelles ou stage « trail » pourrait être suggérée dans le cadre de l'animation sportive ou de programmes type « Vacances pour Tous » pour découvrir gratuitement la pratique avec des thématiques spécifiques (*ex : géocaching, nocturne, testing matériel, partage avec un athlète élite...*).

B. Tourisme et patrimoine

Des challenges ou sorties ponctuels grâce à l'application « Côte d'Or J'adore » pourront être proposés dans le cadre d'évènements, de lancement de saison ou d'animations touristiques (*ex : sorties trail et journées du Patrimoine, évènement « trail-gourmand »*).

C. Compétition

Un défi trail enduro permanent pourra être proposé dans le cadre de l'animation du plan trail. Le traileur sera chronométré sur cinq portions du parcours mesurant entre 500 et 1 500 mètres via la fonctionnalité Bluetooth de son smartphone et le positionnement de bornes sur les sections. Pour le reste, il gère son allure selon ses envies.

D. Recherche et performance

Un partenariat avec Centre d'Expertise et de la Performance (CEP) Gilles COMETTI (plateforme technologique Université de Bourgogne – UFR STAPS) pourrait être suggéré. Un parcours du plan trail pourrait être mise à la disposition de la structure de recherche dans le cadre de ses missions et devenir un support pour la conduite de ses nombreuses expérimentations portant sur l'amélioration de la connaissance scientifique liée à l'entraînement sportif et sur des tests de produits sportifs en relation avec des industriels.

E. Scolaire

Une épreuve « 3x500m Trail » pourrait être proposée dans le cadre du plan trail sur le même principe que l'épreuve classique d'EPS (athlétisme) très disputée au Baccalauréat. Sur un parcours équipé de portions mesurées, les élèves des collèges du département devront réaliser en nature leur épreuve et se mesurer les uns les autres, avec à la clé un classement départemental.

F. Convivialité

Les réponses au questionnaire ont montré que les coureurs se disent très intéressés par une offre « After-Trail ». Ils ont indiqué souhaiter pouvoir se détendre autour d'un verre après la course.

s'intègre dans l'espace de vie quotidien des locaux et un équilibre doit être trouvé entre pratique sportive, économie touristique et préservation de l'environnement.

La prise en compte des enjeux environnementaux se traduit concrètement par une prise en compte du risque de sur-fréquentation des sentiers suggérant des actions de sensibilisation et de pédagogie à mener auprès des (néo)traileurs sur la gestion maîtrisée de la pratique (ex : installation d'un panneau d'accueil avec des préconisations sur la « conduite » à adopter sur les sentiers).

La valorisation des sentiers déjà existants et le balisage raisonné (absent sur les distances à partir de 30km) contribuent également à la durabilité de l'activité.

Il apparaît aussi important de s'interroger sur la mobilité sportive et notamment sur les déplacements carbonés associés qui génèrent des gaz à effet de serre (GES). Dans le cadre du plan trail, les collectivités doivent être pilote et force de proposition pour proposer des mesures concrètes comme décrites ci-dessous :

- Conditionner la création des itinéraires et équipements à l'existence d'une offre de solutions de mobilité alternatives à la voiture particulière (mobilité douce, partagée, collective) pour accéder aux aménagements,
- Rendre visible et promouvoir l'éco-mobilité auprès des pratiquants,
- Accompagner les territoires qu'ils deviennent exemplaires en matière d'éco-responsabilité en proposant une boîte à outils adaptée. Par exemple, le dispositif Optimouv, mis à disposition par le Ministère des Sports, combine géolocalisation d'équipes, de personnes et de lieux, et calcul d'itinéraires pour optimiser le nombre de kilomètres parcourus lors des pratiques sportives ou dans le cadre du fonctionnement du mouvement sportif. Il permet de réduire d'au moins 15% l'impact carbone des déplacements sportifs sans en réduire le nombre.



COMMENT ÇA MARCHE ?



Figure 20 - Application Optimouv

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2023

4. Difficultés rencontrées et proposition alternative de développement (« Plan B »)

La mise en œuvre d'un plan trail peut se heurter à plusieurs difficultés décrites ci-après. Le portage politique est fondamental et reste un facteur clé de la réussite du projet. Les problématiques foncières (autorisation et convention de passage), budgétaires (coûts engendrés, absence de subventions) les contraintes réglementaires, administratives (temps de projet) et le manque d'ingénierie peuvent remettre en cause la réalisation du plan trail tout comme les difficultés liées à la cohabitation des activités, aux conflits d'usage ou à la sur-fréquentation des sites. L'entretien et la gestion des aménagements peuvent être des points limitants dans la concrétisation et le suivi du projet. Enfin, les incivilités (dé balisage, dégradations diverses) peuvent nuire à la sécurité des pratiquants et au bon fonctionnement des aménagements voire questionner leur pérennisation.

En cas de non fonctionnement du plan trail, il pourra être proposé de réduire strictement l'échelle d'intervention pour se concentrer sur la thématique du sport santé. Un parcours trail unique d'une distance maximale de 3km pourra être suggéré pour accueillir les enfants présentant des pathologies (surpoids) en lien avec les professionnels de santé et des éducateurs sportifs. Une signalétique combinant plusieurs thématiques pourra être installée tout au long du parcours pour sensibiliser les enfants sur des sujets divers type bien-être et santé (nutrition,

hydratation) et sur le respect de la nature et de l'environnement. Des géocaching pourront être dissimulées sur le linéaire du parcours pour rendre l'animation plus ludique et leur faire découvrir des essences végétales présentes à l'endroit des « caches ». Cette activité leur permettra également de se repérer dans l'espace et d'appréhender l'utilisation d'une cartographie et des notions d'orientation. Ce même dispositif pourra être proposé aux enfants scolarisés en élémentaire.

5. Plan de financement d'un Plan Trail à l'échelle du département

Dépenses	Montants en € HT	Recettes	Montants en € HT
Ingénierie Salaire annuel brut chargé(-e) de mission développement local/sports nature/tourisme	32 000	Conseil Départemental au titre du programme de développement d'un « plan trail » Taux d'aide : 50% Subvention plafonnée à 12 000€	12 000 (15%)
Aménagements Fourniture et livraison d'une table pique-nique bois	500	Fonds européens LEADER - FEADER	45 961 (59%)
Fourniture et livraison distributeur automatique 20 casiers réfrigérés	10 000	Conseil Régional Politique sectorielle « tourisme »	5 000 (6%)
Balisage Fourniture et pose poteaux et lames	6 000	Autofinancement	15 580 (20%)
Signalétique Création et pose de panneaux d'accueil et d'information	12 000		
Inauguration	1 000		
Promotion Communication	10 000		
Adhésion annuelle Yoomigo/Espace Trail	800		
Animation Coût annuel interventions éducateur sportif	5 600		
TOTAL	77 900€		77 900€

Tableau 5 - Plan de financement d'un Plan Trail

CONCLUSION

Le Trail représente une activité récente, de plus en plus prisée d'une population en quête de nouvelles sensations, à la recherche du plaisir ou de l'effort en pleine nature. L'offre se structure un peu partout sur les territoires et le Trail figure aujourd'hui parmi les activités de nature qui constituent une importante tendance sportive et touristique.

Avec un public cible large et la possibilité de pratiquer durant toute l'année, mais aussi des coûts d'investissement relativement maîtrisés pour un potentiel de bénéfices élevé pour l'économie locales et les territoires, plusieurs d'entre eux ont fait le choix d'initier la structuration d'aménagements et de parcours permanents, parfois labélisés.

L'objectif de ce travail a été de mettre en lumière les éléments qui jouent un rôle dans la structuration d'une pratique ou filière Trail, pilier du développement du territoire et de son attractivité.

Si les politiques publiques de développement soutiennent, accompagnent et régulent l'aménagement et la mise en tourisme des sites de pratique, la coopération entre les acteurs publics, les acteurs privés et les associations d'usagers ou clubs sportifs peut fortement contribuer à faire d'une pratique sportive un élément structurant du développement d'un territoire.

A l'heure des transitions énergétiques et environnementales, se pose la question des problèmes de fréquentation des espaces, de « ménagement » des sites naturels, du respect de l'environnement et des vivants qui peuplent ces espaces, des conflits d'usage et donc du partage des territoires entre pratiques « nouvelles" et traditionnelles.

Lorsque que nous parlons de trail, nous parlons de territoires, lesquels traversent des réalités. La sphère sportive peut être dépassée et intégrée aux réflexions sur les transitions en cours. Par exemple, la question de la mobilité des pratiquants est à la fois très importante et entière, et mériterait d'être posée. Serions-nous favorables à l'expérimentation d'une tarification incitative qui pourrait fixer le prix du dossard en fonction de notre empreinte carbone pour participer à la course ? ou la course connectée ne va-t-elle pas devenir la nouvelle expérience de la compétition ?

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE

Ouvrages :

AUGUSTIN Jean-Pierre, « La diversification territoriale des activités sportives », L'Année sociologique, 2002/2 (Vol. 52), p. 417-435.

BAYEUX Patrick, L'élaboration d'une politique sportive, éd., Le sport et les collectivités territoriales (pp. 35-49).

BESSY Olivier, HILLAIRET Dieter, Les espaces sportifs innovants, Paris PUS (Tome 1), 2002.

KROGERUS Mikael, TSHÄPPELER Roman, Le livre des décisions (Nouvelle édition), Alisio, 2018.

Articles :

Le Trail peut-il contribuer au développement des territoires de montagne ? 30/05/2022, La Gazette des communes, <https://www.lagazettedescommunes.com/journaliste/veronique-vigne-lepage/>

Comment stimuler l'attractivité touristique de son territoire grâce au sport ? 29/06/2022, La Gazette des communes, <https://www.lagazettedescommunes.com/journaliste/la-redaction/>

Sports de nature : des espaces, sites et itinéraires "en partage" 04/06/2021, La Gazette des communes, <https://www.lagazettedescommunes.com/journaliste/florence-roux/>

En Loire-Atlantique, un développement maîtrisé du trail, 15/06/2021, La Gazette des communes, <https://www.lagazettedescommunes.com/journaliste/david-picot/>

Étude « L'Observatoire du Running, l'étude de référence » par Sport Heroes et l'UNION sport et cycle, 2022.

Enquête sur la pratique du Trail, 24 juin au 18 septembre 2016, Isère.

Le Plan Trail, 2021, Isère Département.

Sites internet :

<https://www.cotedor.fr/votre-service/sport/sports-et-loisirs-nature-en-cote-dor> (consulté le 14/08/2023)

<https://www.cotedor.fr/sites/cotedor/files/media/documents/2021/12/Carte-des-sentiers-PDIPR.pdf> (consulté le 14/08/2023)

<https://fr.peyce.com> (consulté le 01/09/2023 et 17/09/2023)

<https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Activation-media-marketing-379315.htm#:~:text=L%27activation%20marketing%20ou%20activation,travers%20plusieurs%20actions%20publicitaires%20strat%C3%A9giques> (consulté le 20/09/2023)

<https://www.lacotedorjadore.com/que-faire/nature/randonnee/> (consulté le 23 et 24/09/2023)

<https://www.lacotedorjadore.com/que-faire/nature/application-balades-bourgogne/> (consulté le 23 et 24/09/2023)

<https://www.sports.gouv.fr/optimouv-reduisez-l-impact-carbone-de-vos-deplacements-sportifs-1763> (consulté le 24/09/2023)

<https://www.optimouv.net> (consulté le 24/09/2023)

<https://www.lagazettedescommunes.com/> (consulté 09/2023)

<https://www.athle.fr> (consulté en 07/2023)

<https://tracedetrail.fr> (consulté en 07/2023)

<https://yoomigo.fr> (consulté en 07/2023)

<https://espacestrail.run> (consulté en 07/2023)

<https://www.onpiste.com> (consulté 07/2023)

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Nombre et répartition des réseaux nationaux de parcours permanents

Figure 2- Quel mot vous vient spontanément à l'esprit pour caractériser le Trail-Running ?

Figure 3 - Mode d'entraînement et/ou de pratique privilégié

Figure 4 - Fréquence de pratique du Trail-Running

Figure 5 - Structuration des entraînements

Figure 6 - Autres sports pratiqués régulièrement par les traileurs (au moins 1 à 2 fois par mois)

Figure 7 – Connaissance des Stations de Trail

Figure 8 - Temps de trajet maximum acceptable pour rejoindre le site privilégié de pratique

Figure 9 - Critère essentiel pour le choix des parcours

Figure 10 - Formats de parcours recherchés

Figure 11 - Types de supports utilisés pour se repérer sur le terrain

Figure 12 - Propositions de services à développer

Figure 13 - Média(s) privilégiés pour avoir l'information sur la station/le parcours Trail

Figure 14 - Répartition par genre

Figure 15 - Répartition par âge

Figure 16 - 5+1 Forces de Porter

Figure 17 - Balise type

Figure 18 - Capture d'écran du site internet de l'Agence d'Attractivité de la Côte d'Or "Côte d'Or J'Adore"

Figure 19 - Distributeur automatique

Figure 20 - Application Optimouv

Tableau 1 - PESTEL

Tableau 2 - 5+1 Forces de Porter

Tableau 3 - SWOT

Tableau 4 - Proposition d'un dispositif d'accompagnement « Trail » Conseil Départemental

Tableau 5 - Plan de financement d'un Plan Trail

Tableau 6 – Retroplanning, création d'un plan trail

TABLE DES ANNEXES

1. Analyse détaillée des « Stations, Espaces et Parcours » Trail étudiés

- Saint-Pierre de Chartreuse
- Vallée du Trail Chamonix Mont-Blanc
- Beaujolais Vert
- Altitude 800 entre Lou et Lison
- Espace Haut-Jura Trail / Espace Trail Besançon
- Trail Hot Sport Val d'Anniviers
- Espace Tail d'Engelberg
- Joigny Espace Trail

Espaces observés		Commentaires & observations
Saint-Pierre de Chartreuse 2011 32 parcours balisés de 7km à 60km 3 KV	La pionnière - Les prémisses des stations de trail	-Equipementier Raidlight -Concept touristique Inscrit dans Destination Chartreuse = territoire d'expérimentation du concept « Le RaidLight-Trail-Experience » avec -Appli mobile de géocalisation et de suivi d'itinéraires -Base d'accueil Raidlight : services -Promotion patrimoine, gastronomie -Offre multisports été/hiver (ex : ski) -Support de compétitions/courses -Ateliers et stages de Trail (package)
Vallée du Trail Chamonix Mont-Blanc 18 parcours (classés S,M,L en durée d'effort (h) 1 KV	La référence Trail mondiale	Courses supports font renommée : (U)TMB today estampillée éco- responsable / Marathon du Mt-Blanc -Equipementier The North Face -Savoie Mont-Blanc Vallée du Trail -Reconnaissances courses -Terrain spécifique, beauté du paysage -Départs /arrivées depuis TC : gares et arrêts de bus -Activités de sensibilisation/éducation au territoire -Page Facebook dédiée -Balisage sur poteaux randos existants -Formats GPX disponibles hors connexion -Maison du Trail : accueil l'été par jeunes sportifs -Offre multisports 100% Aventure

<p>Beaujolais Vert 2018 Labellisé Station Trail 24 parcours balisés (400km) 2KV 8 ateliers</p>	<p>Territoire qui ressemble au Dijonnais en termes de topographie (monts et vallées) + proximité géographique (2h de route)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Porté sur le site de l'OT et sur site Station de Trail -balisage rétro-réfléchissant -3 points de départ répartis sur le territoire + circuits avec départs dans communes -application smartphone -flyer -charte du Traileur -Destination Sports Nature : éco-territoire -Course UTBV & parrain F. D'HAENE et ravitaillement bio
<p>Altitude 800 entre Loue et Lison Labellisé Station de Trail 8 circuits (120km) 4 ateliers</p> <p>Espace Trail Pays des Lacs 3 parcours</p> <p>Espace Haut-Jura Trail 21 parcours (350 km)</p>	<p>Proximité géographique Même Région Massif du Jura (1h à 1h15 de route)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Porté par Montagne du Jura et Station de Trail -Différentes stations de trail limitrophes se rejoignent -Promotion nouvelles pratiques de déplacement -Affirmation destination nature -Lever éco : commercialisation offre événementielle et offre de stage -Offre de stations espaces et parcours permanents avec univers différenciés -Tête de réseau pilote et animateur du projet -Communication sur : <ul style="list-style-type: none"> — caractère conviviale & chaleureux -Parcours imaginés par les clubs locaux -Appropriation de la Marque par les acteurs locaux -Courses UTTJ -Vidéos de présentation des espaces Trail
<p>Besançon 15 parcours (185km) 2 Défis Trail chronométrés 1 Verticale</p>	<p>La + proche géographiquement Même Région (1h de route)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Hébergé sur Espace Trail -Vivre une expérience trail unique : panoramas/paysage/culture -Volet de « Besançon Grandes heures nature » : activités outdoor variées -Athlète égérie : Thibaud Baronian -Applicaton mobile -Page internet avec parcours en ligne et services associés -Course Trail des Forts -2 sites de départ -Escape Trail -CA Grand Besançon a participé à la rédaction du CCTP de la norme Afnor des territoires de trail « Univers trail »

<p>Trail Hot Sport Val d'Anniviers - Valais Suisse 4 stations 20 parcours balisés Défis verticaux dont le « double KV » de Chandolin</p> <p>Grindelwad Engelberg Val d'Hérens</p>	<p>Stratégie marketing et projet pilote Salomon</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Association Trail Running Station -Salomon partenaire principal de la station (=promotion par la marque) -Vidéo de présentation/promotion -#Trailrunningstation -Plan des Parcours (Outdoor Active) -Hôtels partenaires (-15% pour participants aux ateliers) -Sierre-Zinal /Trail du Besso / KM Chando -Ateliers : How to Trail Run by Salomon (découverte/test/coaching) -Accès : promotion mobilité douce
<p>Joigny Espace Trail Yonne 2 parcours (34km)</p>	<p>Proximité géographique Même Région (2h de route) Ressemble au Dijonnais en termes de topographie et de paysages : villes, vignes, champs, forêts</p>	<ul style="list-style-type: none"> -offre multisports : rando, VTT -Hébergé sur Espace Trail + OT -Trail du Jovinien -Application Smartphone -Page internet

2. L'enquête « Trail et Territoire(s) »

TRAIL ET TERRITOIRE(S)



Bonjour à toutes et tous,

Ce questionnaire s'adresse aux amateurs (.trices) et/ou pratiquants (.tes) de Trail Running.

Les résultats seront traités de manière anonyme. Ils me serviront à recueillir les données nécessaires pour la rédaction de mon mémoire sur la préfiguration d'un plan trail départemental dans le cadre d'un [Diplôme Universitaire de Trail Running](#) (Université Grenoble Alpes).

Cela vous prendra entre 3 et 5 minutes.

D'avance merci pour votre aide!
Mathilde

Après la section 1 Passer à la section suivante ▾

Rubrique 2 sur 5

A. ALORS, POUR VOUS LE TRAIL C'EST QUOI ?



Description (facultative)

1. Quel mot vous vient spontanément à l'esprit pour caractériser le Trail-Running ? *

Réponse courte

2. Donnez au moins une valeur qui, selon vous, caractérise le Trail-Running ? *

Réponse courte

Après la section 2 Passer à la section suivante ▾

Rubrique 3 sur 5

2. VOTRE PRATIQUE DU TRAIL-RUNNING



Description (facultative)

3. Donnez au moins une motivation à votre pratique du Trail ? *

Réponse courte

4. Quel est votre mode d'entraînement et/ou de pratique privilégié ? *

- Seul (e)
- Accompagné (e) entre amis
- Accompagné(e) en couple / en famille
- En groupe via un club / une association
- En groupe via un magasin spécialisé
- Autre...

...

5. A quelle fréquence pratiquez-vous le Trail ? *

- Rarement, quelques sorties Trail par an
- Occasionnellement, au moins une sortie Trail par mois
- Fréquemment, de l'ordre d'1 à 2 sorties Trail par semaine
- Très souvent, entre 3 à 4 sorties Trail par semaine

6. Vos entraînements sont majoritairement ? *

- Au feeling
- Structurés par vous-même
- Structurés par un coach/entraîneur
- Pris sur internet
- Autre...

...

7. Quels sont les autres sports que vous pratiquez régulièrement (au moins 1 à 2 fois par mois) ? *

- Du vélo de route
- Du VTT
- Du triathlon
- De la natation
- Du yoga / pilate

3. LES PARCOURS TRAIL



Description (facultative)

8. Connaissez-vous le concept de station / parcours de trail ? *

1. Oui
2. Non



9. Si oui, qu'est-ce que pour vous ?

Réponse longue

10. Quel temps de trajet maximum êtes-vous prêt(e) à parcourir pour vous rendre sur votre site privilégié de pratique du Trail ? *

- Moins de 15 minutes
- Entre 16 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes

11. Quel est le critère essentiel pour choisir vos parcours ? *

Réponse courte

12. Quel est pour vous la station/le parcours Trail idéal(e) ? *

Réponse longue

...

13. Quels formats de parcours recherchez vous ? (2 réponses maximum) *

- Montées sèches, ateliers
- Moins de 10km
- Entre 10 et 15km
- Entre 16 et 30km
- Supérieur à 30km

14. Quels types de supports utilisez-vous pour vous repérer sur le terrain ? *

- Itinéraire dématérialisé ou trace GPX pour téléphone ou montre connectée
- Support papier type carte IGN
- Application smartphone de localisation et/ou suivi d'itinéraire
- Balisage spécifique type chemin de randonnée
- Autre...

15. Quelles sont, selon vous, les choses importantes pour votre pratique du trail ? *

	Oui	Non
Sécurité des pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calme / Déconnexion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Performance sportive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité du site et des paysages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

15.1 Avez-vous d'autres choses à suggérer ?

Réponse courte

16. Quels services aim(ez)eriez vous trouver sur votre lieu de pratique Trail ? *

	Oui	Non
Sécurité des pratiquants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calme / Déconnexion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Performance sportive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité du site et des paysages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Limitation des déplacements po...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité du balisage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Informations sur les parcours : d...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Variété du parcours en terme de ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accessibilité du site	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion de la ressource en eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
But à atteindre durant la sortie : ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. Sur quel(s) média(s) aimeriez-vous avoir l'information autour de la station/du parcours Trail ? *

- Réseaux sociaux
- Presse papier
- Journal local
- Newsletter
- Affiche
- Site internet
- Autre...

18. Quelle(s) contrainte(s) et/ou difficulté(s) identi(fiez)-vous à la mise en place de stations/parcours Trail ? *

Réponse longue

Rubrique 5 sur 5

4. QUI ÊTES-VOUS ?



Description (facultative)

19. Vous êtes ? *

- Une femme
- Un homme

20. Quel est votre âge ? *

Réponse courte

21. Quel est le nom de votre commune de résidence ? *

Réponse courte

22. Quel est le nom de votre club ou association de pratique du Running ou Trail Running ?

Réponse courte

23. Avez-vous des remarques/commentaires ?

Réponse longue

UN GRAND MERCI POUR VOTRE AIDE ET VOS RÉPONSES !

Belle journée,

Mathilde

Description (facultative)

3. Carte des sentiers inscrits au PDIPR



PDESI de la Côte-d'Or

